

**RAPPORT DE PRESENTATION  
DU BUDGET PRIMITIF 2017  
DE LA VILLE DE TOURS**



## SOMMAIRE

<b>1<sup>ère</sup> Partie : PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2017 .....</b>	<b>p 3</b>
<b>I) EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>p 6</b>
I-1) Les impôts et taxes.....	p 7
I-2) Les subventions et participations reçues.....	p 9
I-3) Les produits d'exploitation.....	p 12
I-4) Les autres produits.....	p 12
I-5) Les autres recettes.....	p 12
<b>II) LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>p 13</b>
<b>III) EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE .....</b>	<b>p 16</b>
<b>IV) LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>p 17</b>
<b>V) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>p 19</b>
<b>VI) L'ENCOURS DE LA DETTE .....</b>	<b>p 20</b>
<b>VII) LES BUDGETS ANNEXES.....</b>	<b>p 21</b>
VII-1) Le budget de l'eau .....	p 21
VII-2) Le budget des activités lyriques et symphoniques.....	p 23
VII-3) Le budget des prestations des cimetières .....	p 25
LISTE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT.....	p 27
LISTE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES.....	p 35
LISTE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PRIS EN CHARGE PAR TOUR(S)PLUS.....	p 39
 <b>2<sup>ème</sup> Partie : PRESENTATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE .....</b>	 <b>p 42</b>
<b>I) SECTEUR ADMINISTRATION GENERALE, RH, ELECTION, ETAT CIVIL, MOYENS     GENERAUX ET MATERIELS, COMMUNICATION INTERNE ET ARCHIVES .....</b>	 <b>p 43</b>
<b>II) SECTEUR COMMERCE, ARTISANAT, FOIRES ET MARCHES.....</b>	<b>p 47</b>
<b>III) SECTEUR SECURITE, TRANQUILITE PUBLIQUE ET SECURITE CIVILE .....</b>	<b>p 48</b>
<b>IV) SECTEUR DE LA CULTURE, COMMUNICATION ET PATRIMOINE.....</b>	<b>p 50</b>
<b>V) SECTEUR RAYONNEMENT, TOURISME, GRANDS EVENEMENTS.....</b>	<b>p 52</b>
<b>VI) SECTEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES .....</b>	<b>p 56</b>
<b>VII) SECTEUR LOGEMENT, ACTION SOCIALE, CENTRES SOCIAUX.....</b>	<b>p 58</b>
<b>VIII) SECTEUR SPORTS, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES.....</b>	<b>p 60</b>
<b>IX) SECTEUR CIMETIERES, MEMOIRE HISTORIQUE, ANCIENS COMBATTANTS.....</b>	<b>p 62</b>
<b>X) SECTEUR SANTE, HYGIENE, PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES .....</b>	<b>p 63</b>
<b>XI) SECTEUR POLITIQUE DE LA VILLE ET LA REUSSITE DES QUARTIERS .....</b>	<b>p 65</b>
<b>XII) SECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI .....</b>	<b>p 68</b>
<b>XIII) SECTEUR ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORT,     CIRCULATION, AFFAIRES JURIDIQUES.....</b>	 <b>p 69</b>
<b>XIV) SECTEUR EDUCATION, JEUNESSE, PETITE ENFANCE.....</b>	<b>p 71</b>
<b>XV) SECTEUR GESTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, ESPACE PUBLIC URBAIN,     INFRASTRUCTURE URBAINE ET RESEAUX ET L'ENERGIE.....</b>	 <b>p 73</b>
<b>XVI) SECTEUR ESPACE VERT – VIE ASSOCIATIVE .....</b>	<b>p 76</b>
<b>XVII) SECTEUR DOMANIAL ET AMENAGEMENT URBAIN .....</b>	<b>p 78</b>

**1ere Partie :  
Présentation du Budget Primitif 2017**

## PRESENTATION GENERALE

	CA 2014 (M€)	CA 2015 (M€)	CA 2016 (M€)	BP 2017 (M€)	EVOLUTION BP 2017/CA 2016	
					VALEUR (M€)	%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (a)	198,19	195,46	188,17	182,25	-5,92	-3,15%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS INTERÊTS (b)	174,33	169,98	160,95	154,72	-6,23	-3,87%
<b>EPARGNE DE GESTION (c=a-b)</b>	<b>23,86</b>	<b>25,48</b>	<b>27,22</b>	<b>27,53</b>	<b>0,31</b>	<b>1,12%</b>
<b>Taux d'épargne de gestion (épargne de gestion/recettes réelles)</b>	<b>12,04%</b>	<b>13,03%</b>	<b>14,47%</b>	<b>15,10%</b>		
INTERÊTS DE LA DETTE (d)	10,99	10,62	10,20	10,18	-0,02	-0,20%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT AVEC INTERÊTS (b')	185,32	180,60	171,15	164,90	-6,25	-3,65%
<b>EPARGNE BRUTE (e=c-d)</b>	<b>12,87</b>	<b>14,86</b>	<b>17,02</b>	<b>17,35</b>	<b>0,33</b>	<b>1,91%</b>
<b>Taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles)</b>	<b>6,49%</b>	<b>7,60%</b>	<b>9,04%</b>	<b>9,52%</b>		
CAPITAL DE LA DETTE REMBOURSE (y compris CLTR) (f)	10,30	10,95	12,05	12,73	0,68	5,64%
<b>EPARGNE NETTE (g=e-f)</b>	<b>2,57</b>	<b>3,91</b>	<b>4,97</b>	<b>4,62</b>	<b>-0,35</b>	<b>-7,14%</b>
RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT (h)	25,55	21,87	10,32	21,39	11,07	107,27%
- BP				16,23	16,22	
- Reports				5,16	5,16	
EMPRUNTS NOUVEAUX (i)	7,48	7,52	8,00	17,00	9,00	112,50%
- BP				9,00	9,00	
- Reports				8,00	8,00	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (j)	29,53	18,17	24,64	28,48	5,06	20,54%
- dont programmes d'équipement	<b>29,42</b>	<b>18,16</b>	<b>24,63</b>	<b>27,04</b>	<b>4,53</b>	<b>18,39%</b>
- BP				20,57	20,57	
- Reports				6,47	6,47	
<b>SOLDE DE L'EXERCICE (k=g+h+i-j)</b>	<b>37,01</b>	<b>25,69</b>	<b>32,64</b>	<b>14,53</b>	<b>-19,34</b>	<b>-59,24%</b>
RESULTAT REPORTE N-1 (l)	-7,77	-11,64	2,43	-14,53	-16,96	-697,94%
<b>Encours de la dette au 31/12</b>	<b>231,96</b>	<b>228,51</b>	<b>224,47</b>	<b>219,74</b>	<b>-4,73</b>	<b>-2,11%</b>
<b>Capacité de désendettement (encours/Epargne brute)</b>	<b>18,02</b>	<b>15,38</b>	<b>13,19</b>	<b>12,67</b>		

Par rapport aux années précédentes, le budget 2017 évolue de manière atypique. L'évolution statutaire de notre agglomération vers une Métropole, redéfinit la présentation du budget de la Ville de Tours.

Aussi, une partie des compétences exercées par les communes est transférée à Tour(s)plus. Elle concerne différents domaines tels que la voirie, l'éclairage public, la circulation, les espaces verts, la gestion des eaux et des aires d'accueil des gens du voyage... Il convient de préciser que cette opération est neutre sur les grands équilibres du budget de la Ville de Tours.

Par ailleurs, la prise en compte du nouveau périmètre budgétaire devra s'inscrire dans un contexte financier contraignant. Cela amène la collectivité à définir des objectifs ambitieux afin de garantir une gestion saine des deniers publics.

Ainsi, lors de la préparation budgétaire, la consolidation de l'épargne brute était une exigence pour poursuivre les investissements engagés tout en continuant à se désendetter. Lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 6 février 2017, l'objectif était d'atteindre un taux d'épargne (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) proche de 7,5% en 2017 (contre 9,0% au CA 2016, 8,92% au BP 2016). La finalité était de dégager un montant consacré aux dépenses d'équipement d'au moins 20M€ tout en abaissant la capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) en-dessous du seuil critique de 15 ans (15,38 ans au CA 2015, 13,19 ans au CA 2016).

Cet équilibre devait être recherché **sans augmentation des taux d'imposition** et sans modification des quotités des abattements attachées à la Taxe d'Habitation.

La lecture des principaux indicateurs financiers se rapportant au BP 2017 permet d'affirmer aujourd'hui que ces objectifs sont largement atteints.

Le montant de l'épargne brute s'élève à 17,35 M€ en lien avec une diminution importante des dépenses réelles de fonctionnement (-3,65% soit -6,25M€ par rapport au CA 2016). **Le taux d'épargne brute ressort à 9,52%** et le montant de l'épargne nette s'élève à 4,62 M€.

Le montant des **dépenses d'équipement s'établit à 27,04 M€** intégrant des opérations nouvelles pour 20,57 M€ (contre 25,5 M€ au BP 2016) et des reports de crédits pour 6,47 M€.

Elles sont financées en majeure partie par des financements propres sachant que l'emprunt nouveau s'élève à 9 M€ (contre 8,8 M€ au BP 2016) et le volume de celui reporté à 8 M€.

**L'encours de la dette, défini au 01/01/2017 à 224,4 M€ et estimé au 31/12/2017 à 219,7 M€ (voir VI)** diminue de 4,7 M€ en lien avec un remboursement de capital de 12,7 M€ et l'emprunt qui sera mobilisé en 2017 soit 8 M€ (report de l'exercice 2016).

**Le ratio de désendettement** poursuit sa baisse sous le seuil critique de 15 ans pour **s'afficher à 12,67 années** (contre 18,03 années au CA 2014, 15,38 années au CA 2015 et 13,19 années au CA 2016).

Il est à noter que le présent rapport de présentation du BP 2017 fait abstraction des mouvements financiers liés à la convention de gestion avec Tour(s)plus, ces mouvements étant neutres puisqu'ils s'équilibrent en dépenses et recettes. En effet, pour rappel :

- Les résultats excédentaires en fonctionnement et en investissement du budget annexe du crématorium transitent par le budget principal mais sont reversés à Tour(s)plus (comptes 001 et 1068 en investissement et comptes 002 et 678 en section de fonctionnement) ;
- Les recettes relatives à l'année 2017 gérées par la Ville pour le compte de Tour(s)plus sont reversées intégralement à Tour(s)plus (compte 6287) ;
- Les dépenses, hors 012 et 66, relatives à l'année 2017 gérées par la Ville pour le compte de Tour(s)plus sont remboursées intégralement par Tour(s)plus (compte 7087).

## I) EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

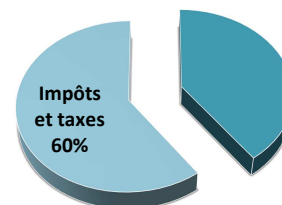
Les recettes totales de fonctionnement baissent de 9,9 M€ par rapport au CA 2016 en lien avec les transferts de compétences et la baisse des concours financiers de l'Etat. De même, les recettes réelles (182,2 M€), qui se distinguent des recettes totales par l'absence de mouvements comptables d'ordre (travaux en régie et reprise des subventions d'équipement), suivent la même logique tendancielle avec un affichage de - 7,68 M€ (soit -4,05%) par rapport au CA 2016. Les variations des différents postes de recettes de fonctionnement sont développées dans les pages suivantes.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2014 (€)	CA 2015 (€)	CA 2016 (€)	BP 2017 (€)	VARIATION BP 2017/CA 2016	
					Montant (€)	% d'évolution
<b>Impôts et taxes</b>	<b>122 166 904</b>	<b>123 274 551</b>	<b>120 824 622</b>	<b>110 401 704</b>	<b>-10 422 918</b>	<b>-8,63%</b>
Produits des impôts directs	72 735 965	78 154 820	78 289 879	78 555 017	265 138	0,34%
Reversement Tour(s)plus	33 262 692	27 627 715	25 753 067	15 388 853	-10 364 214	-40,24%
Impôts et taxes indirects	12 437 496	13 662 590	13 452 378	12 343 000	-1 109 378	-8,25%
Allocations compensatrices	3 730 751	3 829 426	3 329 297	4 114 834	785 537	23,59%
<b>Subventions et participations reçues</b>	<b>50 174 214</b>	<b>45 773 686</b>	<b>43 977 401</b>	<b>41 240 993</b>	<b>-2 736 408</b>	<b>-6,22%</b>
Concours financiers de l'Etat	40 559 140	37 046 286	33 362 606	31 542 939	-1 819 667	-5,45%
Subventions de fonctionnement	9 615 074	8 727 400	10 614 795	9 698 054	-916 741	-8,64%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>15 439 188</b>	<b>16 972 358</b>	<b>15 514 529</b>	<b>14 373 690</b>	<b>-1 140 839</b>	<b>-7,35%</b>
Redevance du domaine public + ventes	1 744 349	1 861 256	2 042 392	1 024 595	-1 017 797	-49,83%
Prestations de service	7 797 704	8 925 363	8 463 034	8 111 798	-351 236	-4,15%
Remboursements de frais et autres	5 897 134	6 185 738	5 009 103	5 237 297	228 194	4,56%
<b>Autres produits</b>	<b>10 886 676</b>	<b>11 953 324</b>	<b>9 612 612</b>	<b>8 448 676</b>	<b>-1 163 937</b>	<b>-12,11%</b>
Autres produits de gestion courante	4 195 514	4 465 222	4 539 643	4 132 078	-407 565	-8,98%
Produits financiers	4 689 049	2 113 058	2 055 081	1 629 500	-425 581	-20,71%
Produits exceptionnels	2 002 113	5 375 044	3 017 888	2 687 098	-330 791	-10,96%
<b>Excédent reporté Budget Principal*</b>				<b>7 780 834</b>	<b>7 780 834</b>	
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b> (cessions d'actifs incluses)	<b>198 666 982</b>	<b>197 973 919</b>	<b>189 929 165</b>	<b>182 245 897</b>	<b>-7 683 267</b>	<b>-4,05%</b>
Travaux en régie	3 389 215	3 283 135	3 483 071	1 300 000	-2 183 071	-62,68%
Produits exceptionnels (ordre)	3 297 055	726 361	284 207	204 003	-80 204	-28,22%
<b>Opérations d'ordre</b>	<b>6 686 270</b>	<b>4 009 496</b>	<b>3 767 279</b>	<b>1 504 003</b>	<b>-2 263 276</b>	<b>-60,08%</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>205 353 251</b>	<b>201 983 416</b>	<b>193 696 443</b>	<b>183 749 900</b>	<b>-9 946 543</b>	<b>-5,14%</b>

\*Uniquement pour le Budget Primitif

**I- 1) Les impôts et taxes (110,40 M€)**

Les impôts et taxes sont constitués des recettes fiscales directes et indirectes, des allocations compensatrices versées par l'Etat au titre de diverses exonérations et des reversements de fiscalité versés par Tour(s)plus. Le principe de neutralité des mouvements qui ont transité vers le budget de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) se traduit par une diminution de l'attribution de compensation de la section de fonctionnement. Ainsi, ce sont près de 10,4 M€ qui viennent en diminution de cette ressource portant ce poste à 13% du montant des impôts et taxes en 2017 contre 20% au CA 2016. De plus, une part des impôts et taxes indirects, principalement les droits de voirie (moyenne CA 2013 à 2015 : 0,2M€), a été transférée à Tour(s)plus. Les droits de mutations, en progression par rapport au BP 2016 (+ 100K€), ont été également arrêtés en deçà du CA 2016 afin de se prémunir des éventuelles variations conjoncturelles qui affecteraient cette recette (voir page 9).

**Part dans les recettes de fonctionnement**

L'évolution **des contributions** directes à savoir le produit des trois taxes ménages (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non-bâties), tient compte de deux éléments : la base et le taux. La somme de 78,5 M€ inscrite au BP 2017 intègre une revalorisation nominale des bases de 0,4% (fixée par le Parlement) et une **reconduction des taux d'imposition de 2016**.

Concernant la Taxe d'Habitation (TH), la progression de 0,96% (+370 K€) par rapport au montant CA 2016 reste limitée. Toutefois, les dégrèvements accordés par l'Etat qui pèsent sur le dynamisme de cette recette sont compensés par l'augmentation de l'allocation compensatrice de la Taxe d'Habitation. La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) augmente de +1,49 % contrairement à la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) qui affiche une baisse de 7,79 %.

	Réel 2014	Réel 2015	Réel 2016	BP 2017	EVOLUTION 2017/2016	
					VALEUR	%
<b>PRODUIT DES TAXES</b>						
T. H. / THLV	35 831 169	38 852 779	38 647 445	39 018 423	370 978	0,96%
T.F.P.B.	36 501 024	38 884 140	38 803 437	39 379 792	576 355	1,49%
T.F.P.N.B.	143 247	173 211	170 044	156 802	-13 242	-7,79%
<b>TOTAL DU PRODUIT</b>	<b>72 475 440</b>	<b>77 910 130</b>	<b>77 620 926</b>	<b>78 555 017</b>	<b>934 091</b>	<b>1,20%</b>
<b>ALLOCATIONS COMPENSATRICES</b>						
T.H.	2 763 614	3 190 111	2 510 177	3 603 970	1 093 793	43,57%
T.F.	368 961	244 117	483 962	406 553	-77 409	-15,99%
T.P./C.F.E.	598 176	395 198	335 158	104 311	-230 847	-68,88%
<b>TOTAL ALLOCATIONS</b>	<b>3 730 751</b>	<b>3 829 426</b>	<b>3 329 297</b>	<b>4 114 834</b>	<b>785 537</b>	<b>23,59%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>76 206 191</b>	<b>81 739 556</b>	<b>80 950 223</b>	<b>82 669 851</b>	<b>1 719 628</b>	<b>2,12%</b>



Les **allocations compensatrices (4,1 M€)** ressortent en hausse de +0,8 M€ (+23,59%) entre les montants notifiés de 2016 et le prévisionnel 2017.

Les compensations d'exonérations, versées au titre des taxes foncières et de l'ex-Taxe Professionnelle (TP), devenue depuis 2010 la Contribution Economique Territoriale, servent de variables d'ajustement au périmètre de l'enveloppe normée qui fixe le montant global des dotations versées par l'Etat aux collectivités.

L'allocation TH augmente de 1,1 M€ (+ 43,57%) suite aux exonérations mises en application sur décisions de l'Etat (article 75 de la loi de finances 2016). Le bénéfice des compensations qui en résultent intervient l'année suivante soit 2017. En revanche, l'allocation TFPB évolue à la baisse suite notamment à la variation des coefficients de minoration.

**Les reversements de fiscalité opérés par Tours(s)plus (15,4 M€)** comprennent deux dotations :

- l'attribution de Compensation (AC pour 13,8 M€);
- la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC pour 1,6 M€).

L'attribution de compensation est égale au montant de la Taxe Professionnelle que recevait la Ville en 1999, diminué des charges transférées à la communauté urbaine.

A ce titre, l'année 2017 connaît une modification majeure du versement de l'attribution de compensation. En effet, l'extension des compétences de Tour(s)plus s'accompagne nécessairement du transfert de charges y afférentes afin de donner à la communauté urbaine les moyens d'exercer les nouvelles missions qui lui reviennent à savoir :



Aussi, en intégrant les recettes et les charges transférées le calcul de la nouvelle attribution de compensation s'établit de la manière suivante :

Montant de l'AC 2016	24 202 205,08
- charges de personnel transféré	7 416 854,61
- charges hors frais de personnel	2 962 565,05
<b>Sous total montant transféré</b>	<b>34 581 624,74</b>
<b>Montant prévisionnel de l'AC 2017</b>	<b>13 822 785,42</b>

La DSC (1,57 M€), qui évolue de +1% en 2017, a été instauré en 2000 par Tour(s)plus à partir d'un crédit global voté au niveau de l'agglomération et réparti aux communes membres en fonction de critères liés à la population et à la richesse fiscale.

Le poste « **impôts et taxes indirects** » (12,3 M€) est en diminution par rapport au réalisé 2016 (-1,1 M€ soit -8,25%). Même si certaines taxes ont été transférées, comme les droits de voirie, les plus importantes continueront à être encaissées par la Ville. Les prévisions tiennent compte des tendances au niveau du réalisé des années précédentes et de la conjoncture économique qui peut traduire des évolutions aléatoires comme pour les droits de mutations.

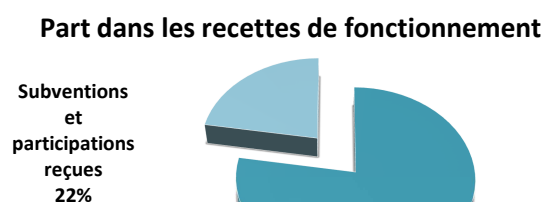
RECETTES FISCALES INDIRECTES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	BP 2017	VARIATION BP 2017/CA 2016	
					Montant	%
Droits de place	845 417	886 298	870 827	860 000	-10 827	-1,24%
Droits de stationnement	3 613 953	3 776 160	3 710 834	3 620 000	-90 834	-2,45%
Autres taxes pour utilisation du domaine	595 741	643 132	692 344	454 000	-238 344	-34,43%
Taxe sur l'électricité	2 399 442	2 362 031	2 522 343	2 400 000	-122 343	-4,85%
Impôt sur les spectacles	85 099	220	123	0		
Taxes sur la publicité/TLPE	640 429	653 197	550 923	500 000	-50 923	-9,24%
Droits de mutation	4 246 683	5 341 552	5 102 437	4 500 000	-602 437	-11,81%
Autres taxes	10 732	0	2 547	9 000	6 453	253,36%
<b>TOTAL</b>	<b>12 437 496</b>	<b>13 662 590</b>	<b>13 452 378</b>	<b>12 343 000</b>	<b>-1 109 378</b>	<b>-8,25%</b>

## I – 2) Les subventions et participations reçues (41,2 M€)

Les relations financières entre l'État et les collectivités territoriales sont caractérisées par l'existence d'une « enveloppe normée » regroupant **les principaux concours financiers de l'État**. Elle est composée principalement de la Dotation Globale de Fonctionnement, de différentes dotations de fonctionnement et des variables d'ajustement (c'est-à-dire les allocations compensatrices de fiscalité directe locale).

Pour 2017, la baisse de l'enveloppe normée se traduit principalement par la **diminution de la DGF de 2,3 milliards d'€** répartie entre les différentes catégories de collectivités.

Pour les communes, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** comprend une part forfaitaire et des composantes dédiées à la péréquation verticale, à savoir la Dotation de



Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS), la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

CONCOURS	CA 2014	CA 2015	CA 2016	BP 2017	VARIATION BP 2017/CA 2016	
					VALEUR	%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DOTATION FORFAITAIRE)	34 607 328	30 994 863	27 252 159	25 388 985	-1 863 174	-6,84%
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	4 269 205	4 307 628	4 350 704	4 394 211	43 507	1,00%
DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	2 808					
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	986 172	1 014 938	986 172	986 172	0	0,00%
- HYGIENE	986 172	1 014 938	986 172	986 172	0	0,00%
- BIBLIOTHEQUE	0	986 172	0	0	0	
- URBANISME - ASSURANCE - CONTENTIEUX	0	28 766	0	0	0	
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	693 627	728 857	773 571	773 571	0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>40 559 140</b>	<b>37 046 286</b>	<b>33 362 606</b>	<b>31 542 939</b>	<b>-1 819 667</b>	<b>-5,45%</b>

Dans l'attente de la notification officielle de l'Etat sur le montant de ces dotations, il vous est proposé de reprendre les prévisions 2017 telles qu'exposées dans le rapport sur les orientations budgétaires.

Il est donc prévu que la **dotation forfaitaire de la DGF serait en diminution de 6,8% (soit -1,9 M€) entre le montant attribué en 2016 et le BP 2017**. Un effort est encore demandé aux communes et aux intercommunalités comme en 2015 et 2016. Il est calculé au prorata des recettes réelles de fonctionnement pour le bloc communal.

En ce qui concerne la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** (4,4M€ prévus pour 2017), une modification des critères d'éligibilité est à prendre en compte pour 2017. En effet, l'article 138 LFI 2017 prévoit une augmentation des dotations de péréquation et procède même à une refonte de la DSUCS.

Ainsi, comme évoqué dans le rapport consacré au débat d'orientations budgétaires, deux tiers des villes de plus de 10.000 habitants seront éligibles à la dotation (au lieu des trois quarts jusqu'à présent). De plus, sont exclues de l'éligibilité à la dotation les communes d'au moins 5.000 habitants, dont le potentiel financier par habitant est supérieur à deux fois et demi le

potentiel financier moyen par habitant des communes du même groupe démographique. Par ailleurs, pour le calcul de l'éligibilité des communes, le poids du critère du revenu par habitant est augmenté (de 10% à 25%) alors que celui du potentiel financier est réduit (de 45% à 30%).

Le dispositif de la DSU cible (c'est-à-dire le fléchage de l'augmentation de la DSU vers les 250 premières communes de 10.000 habitants et plus, classées en fonction d'un indice synthétique de ressources et de charges) est supprimé.

Ainsi, la nouvelle majoration profitera à l'ensemble des communes éligibles à la DSU en 2017. Les crédits affectés à cette enveloppe sont désormais saupoudrés pour toutes les communes éligibles au lieu d'être réservés aux communes classées dans les premiers rangs de DSU. En sachant que le produit attribué sera pondéré par un coefficient variant de 4 à 0,5 dans l'ordre croissant du rang de classement des communes éligibles, de telle sorte que les communes les mieux classées soient favorisées.

Pour information, une commune sortant en 2017 de l'éligibilité à la DSU pour cause de classement percevra :

- 90 % du montant qu'elle percevait en 2016 en 2017 ;
- 75 % du montant qu'elle percevait en 2016 en 2018 ;
- 50 % du montant qu'elle percevait en 2016 en 2019.

Cette garantie est mise en place uniquement pour l'année 2017. Une commune qui sortirait de la DSU les années suivantes percevrait une garantie de droit commun c'est-à-dire 50 % du montant n-1.

Dans l'attente de précisions concrètes pour la commune de Tours, il est envisagé une progression de 1% en 2017 par rapport en 2016.

La Ville est bénéficiaire de la **Dotations Nationale de Péréquation** au titre de la part principale, son potentiel financier par habitant (1 116,08€ en 2016) étant inférieur à celui de la strate (1 252,16€). En revanche, elle ne bénéficie pas de la majoration car son effort fiscal (1,29) est inférieur à celui de la strate (1,30). Pour rappel, l'effort fiscal permet d'évaluer la pression fiscale exercée sur les contribuables de la commune. En attente des données actualisées permettant de déterminer l'attribution pour 2017, il vous est proposé de reconduire le montant notifié en 2016 (0,8 M€, cf orientations budgétaires 2017).

Pour la **Dotations Générale de Décentralisation (1M€)** qui concerne essentiellement la compensation "hygiène", la LF 2017 prévoit une reconduction en valeur des crédits consacrés aux dotations de compensation des charges transférées dans le cadre de la décentralisation. L'évolution de cette dotation n'est donc plus indexée sur le taux de progression de la DGF d'où la constance affichée sur cette ligne ces dernières années.

**Au total**, la somme des concours financiers de l'Etat à la Ville pour le fonctionnement **diminuerait de 5,45% entre le montant notifié 2016 et le BP 2017 (-1,8 M€).**

Les **subventions de fonctionnement reçues (9,70 M€)** s'affichent en baisse pour 2017 en comparaison avec le réalisé de l'exercice précédent (-0,92 M€ soit -8,64%). Malgré la majoration du versement de fonds de concours par la Communauté Urbaine et la perception d'une part du fond européen en lien avec le projet European Food Education Season (EFES) au titre du

programme Erasmus+, l'ajustement du prévisionnel tient aussi compte des difficultés financières de nos partenaires.

### **I – 3) Les produits d'exploitation (14,4 M€)**

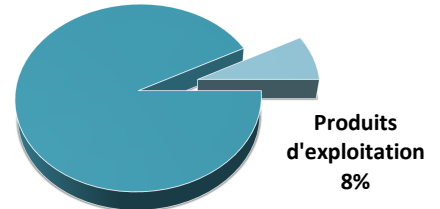
**Les produits d'exploitation** regroupent :

- les redevances d'utilisation du domaine public et les ventes de produits (1 M€) en diminution de 1M€ suite notamment aux transferts de compétence ;

- les prestations de services (8,1 M€) à savoir les redevances et droits des services à caractère culturel, sportif, social relevant de l'utilisation des structures municipales intégrant une revalorisation des tarifs d'environ 1,5% relativement stables;

- les remboursements de frais (5,2 M€) intègrent ceux sur rémunérations (agents notamment mutualisés avec Tour(s)plus ou mis à disposition du Comité des Œuvres Sociales de la Ville) ou sur charges courantes (eau, électricité, chauffage...). Cette ligne comptabilise aussi les recouvrements sur charges visant principalement les bâtiments gérés par la Ville mais reconnus d'intérêt communautaire (médiathèque François Mitterrand, Pôle Nautique du Cher, piscine du Mortier.....) ou mis à disposition de tiers (associations, particuliers...). Cette ligne est relativement stable.

**Part dans les recettes de fonctionnement**



### **I – 4) Les autres produits (8,5 M€)**

Les **autres produits de gestion courante** (4,1 M€) affichent une légère réduction (-0,4 M€) et regroupent :

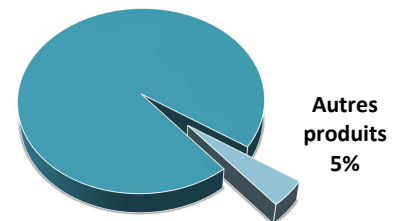
- les locations immobilières des bâtiments appartenant à la Ville (revenus des immeubles) pour 3,9 M€ dont 2,1 M€ provenant de la redevance de location du Vinci.

- les diverses redevances versées par les fermiers et concessionnaires pour 0,2 M€.

**Les produits financiers** (1,6 M€) proviennent principalement des dividendes attendus par les sociétés dans lesquelles la Ville est actionnaire (SEMIVIT et SAEM Maryse Bastié).

Le montant **des produits exceptionnels réels** (2,7 M€) intègre le résultat excédentaire 2016 du budget de l'eau pour 2,09 M€.

**Part dans les recettes de fonctionnement**

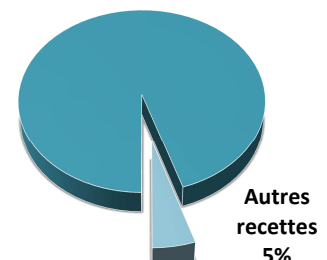


### **I – 5) Les autres recettes (9,3 M€)**

Elles comptabilisent l'excédent reporté (7,8 M€), les opérations d'ordre budgétaires (1,3 M€) et les produits exceptionnels d'ordre (0,20 M€).

A ce titre, un ajustement de la ligne "travaux en régie" est opéré pour tenir compte des transferts de compétences.

**Part dans les recettes de fonctionnement**



**II) LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses réelles de fonctionnement connaissent une réduction significative (-8,4 M€ soit -4,83%) qui s'explique surtout par les transferts de compétences à Tour(s)plus.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	CA 2014 (€)	CA 2015 (€)	CA 2016 (€)	BP 2017 (€)	VARIATION BP 2017/CA 2016	
					Montant (€)	% d'évolution
Personnel	107 342 141	104 030 206	101 937 569	97 394 992	-4 542 577	<b>-4,46%</b>
Consommations des services	36 988 461	35 386 163	36 937 642	32 656 381	-4 281 261	<b>-11,59%</b>
Subventions de fonctionnement	21 814 274	20 674 439	18 474 438	18 512 039	37 601	<b>0,20%</b>
Contingents	3 870 338	3 974 383	4 036 426	3 931 067	-105 359	<b>-2,61%</b>
Charges financières	16 227 885	17 620 473	10 205 447	10 183 103	-22 344	<b>-0,22%</b>
Autres dépenses (opérations réelles)	2 470 098	2 202 046	3 041 414	2 674 267	-367 147	<b>-12,07%</b>
Dépenses imprévues*				845 790	845 790	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (avec travaux en régie)</b>	<b>188 713 196</b>	<b>183 887 710</b>	<b>174 632 937</b>	<b>166 197 639</b>	<b>-8 435 298</b>	<b>-4,83%</b>
Autres dépenses (opérations d'ordre)**	3 430 882	2 876 958	1 780 672		-1 780 672	<b>-100,00%</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions (ordre)	8 781 811	8 984 321	8 184 121	8 101 105	-83 016	<b>-1,01%</b>
Prélèvement***				9 451 156	9 451 156	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>200 925 890</b>	<b>195 748 989</b>	<b>184 597 730</b>	<b>183 749 900</b>	<b>-847 830</b>	<b>-0,46%</b>

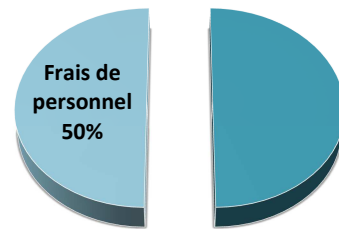
\*Éléments prévus au Budget Primitif mais affectés en dépenses par nature au Compte Administratif

\*\*Éléments constatés au Compte Administratif mais non prévu au Budget Primitif

\*\*\*ligne budgétaire correspondant au résultat prévisionnel

**Les frais de personnel (97,39 M€)** affichent une diminution de 4,54 M€ (-4,46%) entre 2016 et 2017. La prévision 2017 est déterminée en fonction du BP 2016 retraité à périmètre constant **auquel est appliqué une variation de 1%**.  
 Pour rappel, 453 postes de la Ville ont été transférés à Tour(s)plus au 01/01/2017.

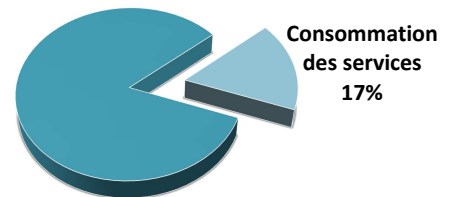
**Part dans les dépenses de fonctionnement**



Par ailleurs, les mesures gouvernementales telles que l'augmentation du point d'indice de la fonction publique de 0,6% en février 2017 d'un montant estimé à 400 K€ (+0,6% déjà réalisée en 2016) ou la mise en place du parcours professionnels, carrières et rémunérations d'un montant estimé de 577 k€ feront croître la masse salariale en 2017. Ces éléments s'ajouteront aux majorations constatées sur la ligne Glissement Vieillesse Technicité et les différentes cotisations.

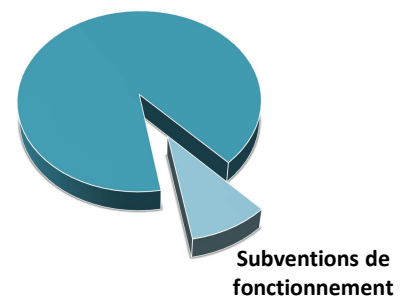
L'évolution du poste des achats de biens et services, regroupés sous la rubrique « **consommations des services** » (**32,7 M€ en 2017 soit -4,3 M€**) est à rapprocher des transferts de compétence au 01/01/2017. La prévision 2017 est déterminée en fonction du BP 2016 retraité à périmètre constant auquel est appliqué une variation de l'ordre de 1%.

**Part dans les dépenses de fonctionnement**



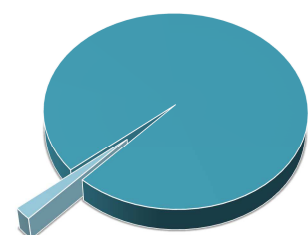
Le montant des **subventions de fonctionnement** versées aux associations et autres organismes (18,5 M€) est stable.

**Part dans les dépenses de fonctionnement**



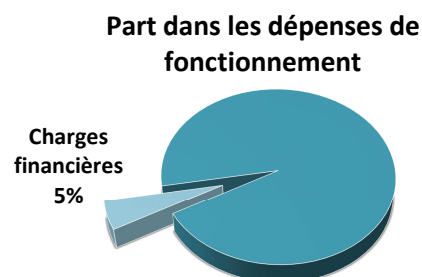
La ligne consacrée **aux contingents** (3,9M€ soit -0,1 M€) recouvre principalement le contingent incendie (2,9 M€) et les participations à verser aux écoles privées (1 M€) dans le cadre de l'enseignement scolaire.

**Part dans les dépenses de fonctionnement**

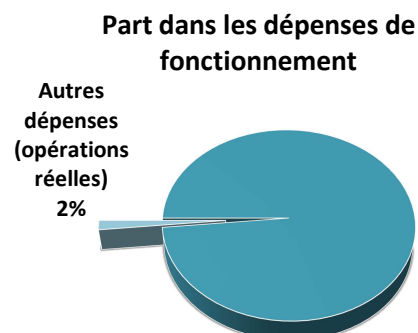


Contingents  
2%

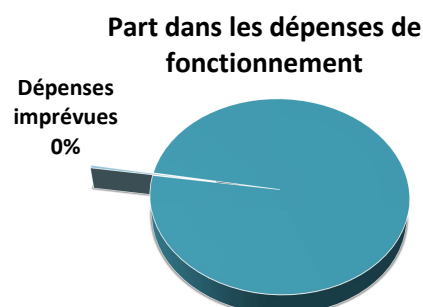
Les **charges financières** (10,2 M€) sont également stables par rapport au réalisé 2016. Elles sont composées principalement de charges d'intérêts.



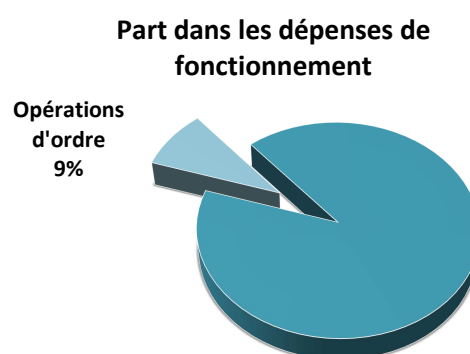
Les **autres dépenses** (2,7 M€) intègrent une somme complémentaire de 0,7 M€ destinée à régler la deuxième échéance de la soulte résiduelle née de la transaction sur le swap CACIB.



Enfin, il convient de noter qu'une somme de 0,85 M€ est affectée en "dépenses imprévues" pour faire face aux aléas qui pourraient survenir en cours d'année.



Les **mouvements d'ordre (17,6 M€)**, sont constitués des dotations aux amortissements et du prélèvement. Les dotations aux amortissements sont stables par rapport au réalisé 2016 (8,1M€). En revanche, l'autofinancement prévisionnel augmente de 1,3 M€ par rapport au BP 2016 pour s'établir à 9,5M€.





**III) L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE**

BUDGET PRINCIPAL	CA 2014 (€)	CA 2015 (€)	CA 2016 (€)	BP 2017 (€)	VARIATION BP 2017/CA 2016	
					Montant (€)	% d'évolution
<b>Résultat de fonctionnement</b>	4 427 362	6 234 426	9 098 713	9 451 156	<b>352 443</b>	<b>3,87%</b>
<b>+ Dotations aux provisions et aux amortissements</b>	8 781 811	8 984 321	8 184 121	8 101 105	<b>-83 016</b>	<b>-1,01%</b>
<b>- Reprises</b>	341 397	357 222	263 581	204 000	<b>-59 581</b>	<b>-22,60%</b>
<b>= Epargne brute</b>	12 867 776	14 861 526	17 019 254	17 348 261	<b>329 008</b>	<b>1,93%</b>
<b>Taux d'épargne brute</b>	<b>6,38%</b>	<b>7,60%</b>	<b>9,04%</b>	<b>9,52%</b>		
<b>- Remboursement du Capital</b>	10 297 579	10 952 556	12 053 237	12 732 107	<b>678 870</b>	<b>5,63%</b>
<b>= Epargne nette</b>	2 570 197	3 908 970	4 966 017	4 616 154	<b>-349 863</b>	<b>-7,05%</b>

L'autofinancement s'améliore encore en 2017 (+0,3 M€) ce qui permet de consolider l'épargne brute qui s'affiche à 17,3 M€.

En dépit de la hausse (+1 M€) du capital à rembourser (12,7 M€) en 2017, l'épargne nette ressort à 4,6 M€ (-0,3 M€ par rapport au CA 2016).

Les ratios obligatoires, qui représentent les autres indicateurs financiers, vous sont présentés dans le document officiel du BP 2017.

**IV) LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT**

RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	CA 2014 (€)	CA 2015 (€)	CA 2016 (€)	BP 2017 (€)	VARIATION BP 2017/CA 2016	
					Montant (€)	% d'évolution
<b>Autofinancement (Amortissements + prélèvement*)</b>	<b>8 781 811</b>	<b>8 984 321</b>	<b>8 184 121</b>	<b>17 552 261</b>	<b>9 368 140</b>	<b>114,47%</b>
<b>Financements propres</b>	<b>25 554 341</b>	<b>21 828 909</b>	<b>10 317 549</b>	<b>21 388 164</b>	<b>11 070 615</b>	<b>107,30%</b>
- Dons et legs			139 092	0	-139 092	-100,00%
- FCTVA	4 204 027	3 338 113	2 294 818	2 100 000	-194 818	-8,49%
- TLE / Taxe d'aménagement	652 394	1 042 520	1 478 895	1 200 000	-278 895	-18,86%
- Amendes de police	2 507 353	2 044 856	2 123 073	2 050 000	-73 073	-3,44%
- Cessions d'actifs	475 225	2 507 818	1 760 045	3 338 000	1 577 955	89,65%
- BP				1 360 000		
- Reports*				1 978 000		
- Subventions d'équipement reçues	3 456 366	2 922 008	1 442 924	4 872 536	3 429 612	237,68%
- BP				1 687 189		
- Reports*				3 185 347		
- Immobilisations financières (créances....)	38 060	38 060	18 384		-18 384	-100,00%
- Excédent de fonctionnement capitalisé	14 220 916	9 935 533	1 060 318	7 827 628	6 767 310	638,23%
<b>Opérations de dette</b>	<b>27 400 000</b>	<b>7 520 000</b>	<b>8 000 000</b>	<b>34 969 702</b>	<b>26 969 702</b>	<b>337,12%</b>
- Emprunts et dettes assimilées	7 480 000	7 520 000	8 000 000	17 000 000	9 000 000	112,50%
- BP				9 000 000		
- Reports*				8 000 000		
- Crédits long terme renouvelable	18 000 000	0	0	17 969 702	17 969 702	
- Emprunts de refinancement	1 920 000	0	0	0		
<b>Autres recettes</b>	<b>3 197 078</b>	<b>407 447</b>	<b>23 626</b>	<b>2 000</b>		
- Opérations comptables cessions d'actifs	2 955 658	369 140	20 627	0		
- Opérations patrimoniales	238 854	0	0	0		
- Autres recettes	2 567	38 307	2 999	2 000	-999	-33,31%
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>64 933 231</b>	<b>38 740 677</b>	<b>26 525 296</b>	<b>73 912 128</b>	<b>47 386 832</b>	<b>178,65%</b>

\*Uniquement pour le Budget Primitif

Les financements propres 2017 (en dehors de l'autofinancement) sont évalués à 21,4 M€ selon le détail présenté dans le tableau ci-dessus.

Concernant le FCTVA, l'ajustement de la prévision tient compte du niveau d'investissement réalisé au CA 2016 des dépenses éligibles mais aussi des conséquences de l'élargissement de ce fonds aux dépenses en matière d'entretien des bâtiments publics et de voirie (section de fonctionnement) payées à compter du 1er janvier 2016.

Le montant affiché de la taxe d'aménagement soit 1,2 M€ tient compte du niveau de réalisation constaté en 2016 (1,4 M€).

La prévision du produit des amendes de police en matière de sécurité routière (2 M€) se rapproche du montant réalisé en 2016 (2,1 M€) étant précisé que la valeur du point servant à la répartition de cette dotation sera appliquée au nombre des contraventions constatées sur le territoire de la Ville.

L'inscription du produit des cessions d'actifs (3,3 M€) résulte d'une évaluation réaliste des immobilisations qui pourraient être cédées en 2017.

Les subventions d'équipement (4,9 M€ dont 3,2 M€ de reports) proviennent, pour l'essentiel, des différents contrats d'agglomération signés avec la Région (Contrat de Solidarité Territoriale de l'Agglomération de Tours - 2014 - 2018) ou le Département d'Indre et Loire (Fonds Départemental de Développement) ainsi que des financements de l'Etat et de Tour(s)plus obtenus pour des opérations figurant dans le plan d'équipements 2017. Par ailleurs, les fonds collectés au titre du mécénat sont inscrits en recettes de fonctionnement et contribuent aux financements des dépenses d'équipement par l'intermédiaire de l'autofinancement.

Le besoin en emprunt nouveau de 2017 est ajusté à 9 M€ soit une prévision en hausse de 1 M€ par rapport au montant réalisé en 2016. Pour information, l'autre opération de dette (18 M€) correspond à la capacité de tirage des emprunts "révolving" trouvant leur contrepartie financière en dépenses d'investissement.

L'excédent de fonctionnement capitalisé (7,8 M€) permet de financer le déficit d'investissement reporté (14,5 M€) corrigé du solde positif des restes à réaliser (6,7 M€). Ces écritures sont le reflet de l'affectation du résultat de la gestion de l'exercice 2016.

**V) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	CA 2014 (€)	CA 2015 (€)	CA 2016 (€)	BP 2017 (€)	VARIATION BP 2017/CA 2016	
					Montant (€)	% d'évolution
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>29 429 210</b>	<b>18 157 755</b>	<b>24 634 217</b>	<b>27 035 864</b>	<b>2 401 647</b>	<b>9,75%</b>
-BP				20 571 027		
-Reports*				6 464 837		
<b>Opérations de dette</b>	<b>30 217 579</b>	<b>10 952 556</b>	<b>12 053 237</b>	<b>30 701 809</b>	<b>18 648 572</b>	<b>154,72%</b>
- Remboursement de la dette (y compris C.L.T.R.)	10 297 579	10 952 556	12 053 237	12 732 107	678 870	5,63%
- Crédit long terme renouvelable (droits de tirage)	18 000 000	0	0	17 969 702		
- Réaménagement de la dette	1 920 000	0	0	0		
<b>Autres dépenses</b>	<b>3 649 029</b>	<b>729 074</b>	<b>290 139</b>	<b>1 648 316</b>	<b>1 358 177</b>	<b>468,11%</b>
- Opérations comptables cessions d'actifs	2 955 658	369 140	20 627	0		
- Opérations patrimoniales	238 854	0	0	0		
- Autres dépenses	454 517	359 935	269 513	1 648 316	1 378 803	511,59%
<b>Déficit antérieur reporté</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 526 139</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>63 295 817</b>	<b>29 839 385</b>	<b>36 977 593</b>	<b>73 912 128</b>	<b>36 934 535</b>	<b>99,88%</b>

\*Uniquement pour le Budget Primitif

Le volume global des **dépenses d'équipement** (acquisitions et travaux) à réaliser pour l'exercice 2017 s'élève à **27 M€** au titre de ce budget (contre 24,6 M€ au CA 2016) dont **20,6 M€ d'opérations nouvelles** (contre 25,5M€ au BP 2016).

Si l'on consolide ce montant avec les investissements portés par les budgets annexes, soit 0,5 M€ (cimetières + théâtre), le total affecté ressort à **27,5 M€ pour 2017** (contre 40,3 M€ au BP 2016). A cette somme, il convient d'ajouter les opérations réalisées par Tour(s)plus sur le territoire de la Ville (23,2 M€) et de retrancher les financements croisés entre la Ville de Tours (4,4M€) et Tour(s)plus pour mesurer **l'investissement total qui sera réalisé par les collectivités sur le périmètre communal (46,3M€)**.

Le détail des opérations nouvelles se rapportant au budget principal de l'exercice 2017 vous est présenté en annexe de ce document.

Le montant du **capital à rembourser**, pour 2017, s'établit à 12,7 M€ (+0,7 M€ par rapport à 2016). Les **autres dépenses d'investissement** incluent une ligne dépenses imprévues à hauteur de 1,4 M€.

## VI) L'ENCOURS DE LA DETTE

	2014	2015	2016	2017
ENCOURS DETTE HORS CLTR DE LA VILLE (1)	208 000 042	207 562 434	206 504 146	204 766 988
<i>EVOLUTION</i>	2 097 370 1,02%	-437 608 -0,21%	-1 058 288 -0,51%	-1 737 158 -0,84%
ENCOURS REVOLVING (2) (CLTR)	23 959 599	20 964 651	17 969 702	14 974 754
<i>EVOLUTION</i>	-4 914 949 -17,02%	-2 994 949 -12,50%	-2 994 949 -14,29%	-2 994 949 -16,67%
<b>ENCOURS TOTAL (3) = (1+2)</b>	<b>231 959 641</b>	<b>228 527 085</b>	<b>224 473 848</b>	<b>219 741 742</b>
<i>EVOLUTION</i>	-2 817 579 -1,20%	-3 432 556 -1,48%	-4 053 237 -1,77%	-4 732 106 -2,11%

**L'encours de la dette s'établirait à 219,7 M€ au 31/12/2017 soit une diminution de 4,7 M€** par rapport à la situation au 31/12/2016 (224,5 M€). L'estimation de fin d'exercice tient compte du montant de l'emprunt qui sera mobilisé sur 2017 (8 M€ soit le report 2016) et du remboursement du capital de la dette qui sera effectué au cours de cet exercice (12,7 M€).

Pour mémoire, au 1er janvier 2017, la Ville de Tours dispose de 29 emprunts (dont 3 emprunts revolving et 2 contrats de swap) comptabilisés sur son budget principal.

Depuis la disparition du swap CACIB, la répartition des risques, selon la Charte de bonne conduite, positionne 100% de l'encours de la dette en risque faible (1A).

## **VII) LES BUDGETS ANNEXES**

### **VII 1) LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

A la suite du transfert de compétence de la gestion de l'eau intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le budget de l'eau est transféré à Tour(s)Plus. Selon la convention de gestion signée entre la Ville de Tours et Tour(s)plus, la Ville va gérer, pour le compte de Tour(s)Plus, les opérations de fonctionnement (hors 012 et 66). Ces opérations s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Ainsi, sont retracées dans le présent budget:

- En section d'investissement : les seules opérations des restes à réaliser et d'affectation des résultats;
- En section de fonctionnement :
  - Les opérations gérées pour le compte de Tour(s)plus (dépenses et recettes 2017 hors le 012 et le 66) ;
  - les recettes ayant leur origine en 2016 et comptabilisées sur 2017 qui seront conservées par la Ville ;
  - les dépenses découlant de l'exercice 2016 et comptabilisées sur 2017 qui resteront à la charge de la Ville.

Ce budget primitif intègre la reprise et l'affectation des résultats tels que votées lors de l'examen du compte administratif se rapportant à la gestion de l'exercice 2016 de 2 087 047,57 €. Cet excédent 2016 est reversé au budget principal de la Ville.

Ce budget conduit :

- à un résultat nul pour les opérations de la section de fonctionnement se rapportant à l'année 2017 puisque Tour(s)plus rembourse à la Ville de Tours les dépenses trouvant leur origine en 2017 et que la Ville de Tours reverse les recettes générées en 2017 ;
- à un excédent de fonctionnement prévisionnel 2017 pour les opérations résiduelles de 2016, excédent d'un montant de 1 500 000 €.

CHAP	RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Variation 2017/ 2016	
					MONTANT	%
70	Ventes de produits	10 097 704,25	10 213 454,94	11 694 587,00	1 481 132,06	14,50%
75	Autres produits de gestion courante	6 993 704,04	7 001 325,34	6 876 500,00	-124 825,34	-1,78%
77	Produits exceptionnels	52 880,44	4 468,71	64 800,00	60 331,29	1350,08%
013	Atténuation de charges			1 500,00	1 500,00	
002	Excédent de fonctionnement			2 087 347,57	2 087 347,57	
042	Opérat. ordre transf. entre sections	507 903,27	502 347,14	0,00	-502 347,14	-100,00%
	<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>17 652 192,00</b>	<b>17 721 596,13</b>	<b>20 724 734,57</b>	<b>3 003 138,44</b>	<b>16,95%</b>

CHAP	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Variation 2017/ 2016	
					MONTANT	%
011	Charges à caractère général	2 147 403,69	1 836 120,76	7 848 087,00	6 011 966,24	327,43%
012	Charges du personnel et frais ass.	2 533 413,43	2 488 133,33	0,00	-2 488 133,33	-100,00%
65	Autres charges de gestion courante	6 615 197,89	6 937 130,36	6 880 500,00	-56 630,36	-0,82%
66	Charges financières	212 168,45	193 388,81	0,00	-193 388,81	-100,00%
67	Charges exceptionnelles	160 593,31	43 173,48	2 149 647,57	2 106 474,09	4879,09%
68	Dotations aux amort et aux provisions	74 412,75	47 652,54	0,00	-47 652,54	-100,00%
014	Atténuations de produits	2 533 882,00	1 715 636,00	2 346 500,00	630 864,00	36,77%
042	Opérat. ordre transf. entre sections	1 673 737,23	1 903 441,31	0,00	-1 903 441,31	-100,00%
	<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>15 950 808,75</b>	<b>15 164 676,59</b>	<b>19 224 734,57</b>	<b>4 060 057,98</b>	<b>26,77%</b>

**VII-2) LE BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES LYRIQUES ET SYMPHONIQUES**

Le budget des activités lyriques et symphoniques s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 6,58 M€ répartie comme suit :

- 6,43 M€ pour la section de fonctionnement (dont 0,76 M€ d'excédent reporté) ;
- 0,15 M€ pour la section d'investissement (dont 0,09 M€ de reports 2016).

CHAP	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Variation 2017/ 2016	
					MONTANT	%
70	Ventes de produits	871 804,54	885 437,10	772 415,00	-113 022,10	12,76%
74	Dotations et Participations	4 919 522,00	4 941 354,74	4 811 916,00	-129 438,74	-2,62%
77	Produits exceptionnels	135 906,33	32 962,23	36 000,00	3 037,77	9,22%
75	Autres produits de gestion courante	48 258,37	47 217,34	38 000,00	-9 217,34	19,52%
013	Atténuation de charges	63,20		5 674,00	5 674,00	
002	Excédent de fonctionnement reporté			762 657,83	762 657,83	
	<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>5 975 554,44</b>	<b>5 906 971,41</b>	<b>6 426 662,83</b>	<b>519 691,42</b>	<b>8,80%</b>

CHAP	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Variation 2017/ 2016	
					MONTANT	%
011	Charges à caractère général	1 137 507,97	1 116 623,36	1 252 290,73	135 667,37	12,15%
012	Charges du personnel et frais ass.	4 780 369,08	4 694 061,49	5 016 972,10	322 910,61	6,88%
65	Autres charges de gestion courante	76 521,75	66 363,22	94 900,00	28 536,78	43,00%
67	Charges exceptionnelles		19,59	2 500,00	2 480,41	12661,61%
042	Opérat. ordre transf. entre sections	121 297,20	57 591,19	60 000,00	2 408,81	4,18%
	<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>6 115 696,00</b>	<b>5 934 658,85</b>	<b>6 426 662,83</b>	<b>492 003,98</b>	<b>8,29%</b>



CHAP	RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Variation 2017/ 2016	
					MONTANT	%
13	Subventions d'investissement					
10	Dotations, réserves					
040	Opérations de transfert entre sect.	191 297,20	57 591,19	60 000,00	2 408,81	4,18%
001	Excédent d'investissement			88 655,77	88 655,77	
	<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>191 297,20</b>	<b>57 591,19</b>	<b>148 655,77</b>	<b>91 064,58</b>	<b>158,12%</b>

CHAP	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Variation 2017/ 2016	
					MONTANT	%
20	Immobilisations incorporelles	8 215,31				
	BP Reports			1 990,00	1 990,00	
21	Immobilisations corporelles	57 381,56	84 740,81	146 665,77	61 924,96	107,92%
	BP Reports			74 855,08 71 810,69		
040	Opérations de transfert entre sect.	70 000,00				
	<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>135 596,87</b>	<b>84 740,81</b>	<b>148 655,77</b>	<b>63 914,96</b>	<b>75,42%</b>

Ce budget est financé par diverses participations à hauteur de 4,8 M€ représentant 75% des recettes totales de fonctionnement.

La reprise de l'excédent dégagé au CA 2016 (0,76 M€) permet de compenser la baisse des participations reçues en recul de -2,62 %, soit -0,13 M€ contre -0,04M€ l'année dernière.

Le principal poste de ce budget est constitué des charges de personnel (5,02 M€) représentant 78% des dépenses totales de fonctionnement.

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées des dotations aux amortissements et de l'excédent d'investissement reporté.

Les dépenses d'équipements regroupent essentiellement des acquisitions nécessaires au fonctionnement de la structure.

Comme évoqué dans le débat d'orientations budgétaires, la Ville a engagé un travail sur le mode de gestion de l'établissement s'inscrivant dans le cours des évolutions de ses différents régimes juridiques, dans un objectif d'optimisation de son fonctionnement.

**VII-4) LE BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS CIMETIERES**

Les recettes provenant des droits annexes aux missions de service public dans les cimetières sont principalement affectées au fonctionnement de ce service (remboursements des charges de personnel ou des achats au budget principal de la Ville), au renouvellement de matériels nécessaires à son activité ou à la confection de caveaux.

En revanche, les prestations de creusement de fosses, vente de caveaux, travaux d'entretien de sépultures... sont des opérations assujetties à la TVA et doivent donc faire l'objet d'un budget annexe.

L'investissement inclut principalement l'achat de matériel par le service pour faciliter le travail des agents.

CHAP	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Variation 2017/ 2016	
					MONTANT	%
70	Ventes de produits	177 023,78	154 772,11	235 000,00	80 227,89	51,84%
75	Autres produits de gestion courante		0,88		-0,88	-100,00%
77	Produits exceptionnels		3 016,83		-3 016,83	-100,00%
	<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>177 023,78</b>	<b>157 789,82</b>	<b>235 000,00</b>	<b>77 210,18</b>	<b>48,93%</b>

CHAP	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Variation 2017/ 2016	
					MONTANT	%
011	Charges à caractère général	175 524,23	161 480,79	99 442,48	-62 038,31	-38,42%
012	Charges du personnel et frais ass.					
65	Autres charges de gestion courante			200,00	200,00	
042	Opérat. ordre transf. entre sections	51 460,69	47 794,05	60 000,00	12 205,95	25,54%
002	Déficit de fonctionnement reporté			74 857,52	74 857,52	
67	Charges exceptionnelles			500,00	500,00	
	<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>226 984,92</b>	<b>209 274,84</b>	<b>235 000,00</b>	<b>25 725,16</b>	<b>12,29%</b>

CHAP	RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Variation 2017/ 2016	
					MONTANT	%
001	Excédent d'investissement reporté			251 897,27	251 897,27	
040	Opérat. ordre transf. entre sections	51 460,69	47 794,05	60 000,00	12 205,95	25,54%
	<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>51 460,69</b>	<b>47 794,05</b>	<b>311 897,27</b>	<b>264 103,22</b>	<b>552,59%</b>

CHAP	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Variation 2017/ 2016	
					MONTANT	%
20	Immobilisations incorporelles BP Reports		23 584,50	2 772,50	-23 584,50	-100,00%
21	Immobilisations corporelles BP Reports	850,00	18 039,56	309 124,77 167 484,26 141 640,51	291 085,21	1613,59%
	<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>850,00</b>	<b>41 624,06</b>	<b>311 897,27</b>	<b>270 273,21</b>	<b>649,32%</b>

**LA LISTE DES PROGRAMMES  
D'INVESTISSEMENT ET DES AUTORISATIONS DE  
PROGRAMMES DU BP 2017**

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT - BP 2017 - BUDGET PRINCIPAL		
LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
<b>SECTEUR ADMINISTRATION GENERALE, RH, ELECTION, ETAT CIVIL, MOYENS GENERAUX ET MATERIELS, COM INTERNE ET ARCHIVES (M.CHEVTCHENKO)</b>	<b>792 600,00</b>	-
Matériel et Fêtes : divers matériels	20 000,00	
Enveloppe matériel	95 000,00	
Archives municipales : Achat et restauration de documents anciens	13 000,00	
Archives municipales : Numérisation des documents anciens	7 000,00	
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>		
Prévention Professionnelle : matériel	12 500,00	
Personnel handicapé : matériel	12 000,00	
<b>MOYEN DE GESTION COMMUN</b>		
Moyens bureautiques des services	186 100,00	
Sécurisation et renforcement du système d'information	35 000,00	
Application métiers - droit d'usage et licence complémentaire	40 000,00	
Programmes particuliers des services	225 000,00	
Solution de téléphonie	30 000,00	
Radio numérique	45 000,00	
Acquisition de certificats électroniques (signature)	2 000,00	
Plan particulier Réseau Indépendant Ville	70 000,00	
<b>SECTEUR COMMERCE, ARTISANAT, FOIRES ET MARCHES (Mme BALLESTEROS)</b>	<b>83 300,00</b>	<b>10 000,00</b>
Subventions à verser en annuités	1 300,00	
Acquisitions décors de Noël	10 000,00	10 000,00
Acquisitions de chalets	8 000,00	
Fête foraine : réfection réseau électrique (tr 1/3) - AP 191 de 460 000€	64 000,00	
<b>SECTEUR SECURITE, TRANQUILITE PUBLIQUE ET SECURITE CIVILE (M.LEBRETON)</b>	<b>333 500,00</b>	-
<b>POLICE MUNICIPALE</b>		
Chenil pont aux oies : réfection de traitement des eaux usées	15 000,00	
Film anti-agression vitres des véhicules	2 000,00	
22 gilets pare-balles	20 000,00	
6 caméras vidéo mobiles	4 000,00	
4 VTT unités ASVP	1 200,00	
6 casques équestres	1 800,00	
2 chiens	3 000,00	
Habillement de 10 agents affectés au CSU	4 000,00	
<b>SECURITE CIVILE</b>		
Matériel de défense civile et incendie	12 000,00	
Rénovation nationale d'alerte : implantation de la 8ème sirène	60 000,00	
Hôtel de Ville : caméras de surveillance	7 500,00	
Serveur Vidéo	5 000,00	

LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
Contrôle d'accès	3 000,00	
<b>VIDEOSURVEILLANCE</b>		
Accès, sécurité et vidéosurveillance des bâtiments et lieux publics	145 000,00	
Site Wagner - regroupement PM/DPGR	50 000,00	
<b>SECTEUR CULTURE, COMMUNICATION ET PATRIMOINE (Mme BEUZELIN)</b>	<b>1 288 000,00</b>	<b>57 600,00</b>
<b>Centre à Rayonnement Régional - Site du Petit Pré</b>		
CRR - Acquisition d'instruments et matériels de musique	25 000,00	
Matériel pédagogique	5 000,00	
<b>Bibliothèque</b>		
Acquisition d'ouvrages	196 900,00	
Acquisitions patrimoniales (livres anciens)	12 000,00	
Acquisition de mobilier	5 000,00	
Acquisition de matériels informatiques	77 100,00	16 600,00
Equipement matériel Centre Patrice Wolf	4 000,00	
Traitement de l'Auditorium (occultation + mobilier)	25 000,00	
Chauffage	30 000,00	
<b>Direction des Affaires Culturelles</b>		
Aménagement de lieux de répétition (Chapelle St Jean + Passerelle)	50 000,00	
<b>Musée des Beaux Arts</b>		
Réfection salles libérées par les réserves : 1ère et 2ème tr ( <b>AP 193 de 200 000€</b> )	80 000,00	
Réfection des couvertures Nord Ouest ( <b>AP 194 de 200 000€</b> )	20 000,00	
Matériel numérique	10 000,00	
Mobilier pédagogique	7 000,00	
<b>Museum d'Histoire Naturelle</b>		
Réalisation de la signalétique extérieure	10 000,00	
Collections naturalisation	3 000,00	
<b>Musée du Compagnonnage</b>		
Projecteurs	3 000,00	
<b>Grand Théâtre</b>		
Travaux de détection incendie et mise en conformité électrique	50 000,00	
Remplacement du revêtement de sol de la loge 19 + désamiantage des dalles	40 000,00	
Traitement de l'alimentation en eau des sanitaires publics	20 000,00	
<b>Théâtre le Petit Fauchoux</b>		
Réfection de l'étanchéité de la terrasse ( <b>AP 195 de 300 000€</b> )	100 000,00	41 000,00
<b>Centre Chorégraphique</b>		
Construction d'une nouvelle salle site Beaumont ( <b>AP 183 de 12 000 000€</b> )	240 000,00	

LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
<b>Domaine d'Azay-le-Ferron</b> Domaine d'Azay-le-Ferron : château - grosses réparations et sécurisation	10 000,00	
<b>Granges Collières</b> Aménagement du site y compris le parc	110 000,00	
<b>Evolution site Web tours.fr</b>	10 000,00	
<b>PATRIMOINE</b>		
Fouilles sur site Marmoutier	20 000,00	
Tour Charlemagne - Dispositif de médiation culturelle	30 000,00	
Tour Charlemagne numérique phase 2	40 000,00	
Spectacle Marmoutier "Les sirènes" - Travaux d'accompagnement	20 000,00	
Etude d'évaluation du site de Marmoutier (AP 163 de 120 000€)	35 000,00	
<b>SECTEUR RAYONNEMENT, TOURISME, GRANDS EVENEMENTS (M. BOUCHET)</b>	<b>727 036,00</b>	<b>124 000,00</b>
<b>ANNEE MARTINIENNE</b>		
Basilique St-Martin : Dôme et statue (AP 161 de 2 280 000€)	356 036,00	
Spectacle cathédrale St Gatien (AP 168 de 745 000€)	250 000,00	124 000,00
Mise en lumière du patrimoine de la Ville (AP 190 de 2M€)	86 000,00	
Cité de la gastronomie - Villa Rabelais - préfiguration des jardins	10 000,00	
Travaux d'aménagement Bords de Loire - Guinguette	25 000,00	
<b>SECTEUR LOGEMENT, ACTION SOCIALE, CENTRES SOCIAUX (Mme SCHALK-PETITOT)</b>	<b>312 063,00</b>	<b>-</b>
<b>PATRONAGES ET EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS</b>		
Centres sociaux et patronages - tx et mobilier	30 000,00	
Centre d'hébergement A.Thomas	10 000,00	
Equipements divers - renouvellement de matériels	10 000,00	
<b>LOGEMENT SOCIAL</b>		
- Logement social 2013 (AP 149 de 530 000€)	112 443,00	
- Résidence Schweitzer (AP162 de 399 050€)	119 620,00	
<b>SITE PASTEUR - Accueil associations</b>	30 000,00	
<b>SECTEUR SPORTS, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES (M. DATEU)</b>	<b>1 636 000,00</b>	<b>245 000,00</b>
<b>CMS</b>		
- Mise en sécurité générale du site - SSI + tx accompagnement (AP 172 de 520 000€)	35 000,00	
Patinoire :		
- Remplacement de l'automate du groupe froid	40 000,00	
- Réfection de la patinoire (AP 187 de 950 000€)	570 000,00	150 000,00
CMS Salle Grenon :		
- Remplacement du revêtement de sol sportif (Grenon/Danton)	230 000,00	95 000,00

LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
<b>AUTRES BATIMENTS SPORTIFS</b>		
Travaux de grosses réparations	400 000,00	
Requalification de la salle polyvalente des Tourettes ( <b>AP 188 de 2 400 000€</b> )	6 000,00	
Stades (terrains de grands jeux)		
- Remplacement de projecteurs d'éclairage	55 000,00	
Stade Tonnellé		
- Construction salle d'haltérophilie à la place du local P&J ( <b>AP 189 de 400 000€</b> )	20 000,00	
<b>TRAVAUX 1ère URGENCE</b> (plateaux sportifs, zones accostage etc...)	50 000,00	
Enveloppe Sports - Matériels	145 000,00	
Etude aire de skate board Ile Aucard (Projet CMJ)	5 000,00	
TRAVAUX EN REGIE	80 000,00	
<b>SECTEUR CIMETIERES, MEMOIRE HISTORIQUE, ANCIENS COMBATTANTS (Mme GARANGER-ROUSSEAU)</b>	<b>126 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
<b>CIMETIERES</b>		
Achat de caveaux par havage	25 000,00	
Monuments aux morts : Rénovation et/ou déplacement de stèles, nouvelles plaques	15 000,00	
Aménagement Mémorial Hôtel de Ville	20 000,00	
Acquisition de 8 columbariums	16 000,00	
Amélioration accueil du public Cimetière d'Esvres (parking + salle accueil)	50 000,00	25 000,00
<b>SECTEUR SANTE, HYGIENE, PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES (M.DE GERMAY)</b>	<b>73 000,00</b>	-
<b>HANDICAP</b>		
Accessibilité handicapés : Diagnostic et travaux	70 000,00	
<b>HYGIENE - DESINFECTION - FOURRIERE</b>		
Matériel de désinfection	1 500,00	
Complétage et remplacement de caniprores	1 500,00	
<b>SECTEUR POLITIQUE DE LA VILLE ET DE LA REUSSITE DES QUARTIERS (Mme ZAZOUA-KHAMES)</b>	<b>305 500,00</b>	<b>120 800,00</b>
Conseils de la Vie Locale	80 000,00	
Equipements divers - renouvellement de matériels	10 000,00	
<b>ANRU</b>		
Etude de définition du projet de renouvellement urbain du quartier Gare/Sanitas ( <b>AP 180 de 225 000€</b> )	155 000,00	100 000,00
Site Maryse Bastié : Etude préalable (géotechnique, diagnostics...)	10 500,00	
Site de la Rotonde : Etude préalable (géotechnique, diagnostics...)	50 000,00	20 800,00
<b>SECTEUR ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORT, CIRCULATION, AFFAIRES JURIDIQUES (M. MASSOT)</b>	<b>933 000,00</b>	-
<b>CIRCULATION - STATIONNEMENT</b>		
Stationnement payant ( <b>AP 181 de 1 130 000€</b> )	930 000,00	



LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
Equipement des ateliers	2 000,00	
Mobilier urbain	1 000,00	
<b>SECTEUR EDUCATION, JEUNESSE, PETITE ENFANCE (Mme DARNET-MALAQUIN)</b>	<b>2 200 000,00</b>	-
<b>TRAVAUX DANS LES ECOLES</b>		
Travaux de grosses réparations (dont GEEP)	480 000,00	
Remise en état des locaux accueil périscolaire	35 000,00	
GS 2 Lions ( <b>AP 170 de 6 000 000€</b> )	380 000,00	
GS Buisson - Molière : traitement de la mérule dans les sous-sols	30 000,00	
<b>EQUIPEMENTS</b>		
Dotation mobilier écoles	40 000,00	
Dotation matériel pédagogique	10 000,00	
Dotation mobilier et matériel divers centres de loisirs	15 000,00	
Plan multimedia écoles	105 000,00	
Aménagement des cours d'écoles	130 000,00	
Aire de jeux scolaires : rénovation	30 000,00	
<b>RESTAURANTS SCOLAIRES</b>		
Cuisine centrale : acquisition de matériel	40 000,00	
Programme de renouvellement des fours et lave-vaisselles	25 000,00	
<b>PETITE ENFANCE - CRECHES</b>		
Crèches (travaux de grosses réparations)	200 000,00	
Remplacement menuiseries extérieures	50 000,00	
Acquisition de matériel et mobilier pour les crèches	50 000,00	
Aménagement des cours de crèches	20 000,00	
Crèche Leccia : Démolition et reconstruction de la crèche sur le site actuel ( <b>AP 171 de 4 200 000€</b> )	420 000,00	
<b>CENTRES DE LOISIRS</b>		
Installation des équipes dans le bâtiments Atelier de l'ex collège P. Valéry ( <b>AP 186 de 250 000€</b> )	90 000,00	
Centres de loisirs - Opérateurs - Travaux de grosses réparations	50 000,00	
<b>SECTEUR GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX, ESPACE PUBLIC URBAIN, INFRASTRUCTURE URBAINE ET RESEAUX ET ENERGIE (M. DROINEAU)</b>	<b>4 555 000,00</b>	<b>92 000,00</b>
<b>TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS</b>		
Hôtel de Ville : Travaux de sécurité incendie		
Hôtel de Ville : consolidation d'éléments de façades		
Hôtel de Ville : Remplacement du poste TGBT (panne en août 2016)	200 000,00	
Bâtiment Heurteloup : Réaménagement des locaux ( <b>AP 175 de 1 500 000€</b> )	50 000,00	
Vinci : Reprise des plafonds dangereux + traitement des infiltrations d'eau	150 000,00	62 000,00
Travaux de bâtiments (Imprévus)	140 000,00	
Travaux de sécurité dans divers bâtiments	80 000,00	
Mise en conformité des installations techniques :		

LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
- Installations électriques	40 000,00	
- Remplacement ascenseurs Mairie Centrale (AP 185 de 350 000€)	190 000,00	
- Modernisation ascenseurs divers sites (AP 196 de 220 000€)	50 000,00	
Travaux sur installations techniques :		
- Rénovation des portes piétonnes + industrielles	30 000,00	
- Travaux sur paratonnerres, cloches et horloges	10 000,00	
Diagnostic sécurité incendie : Mission contrôle technique	12 000,00	
Tempête 17 Juin 2013 : réfection de couvertures sur bâtiments communaux (AP 165 de 600 000€)	510 000,00	
Digitalisation des plans des bâtiments municipaux	10 000,00	
Pavoisement de divers sites municipaux	11 000,00	
Atelier de la Milletière		
- Etanchéité 2ème tranche zone Parcs et Jardins	80 000,00	
Mairie : réfection des armoires électriques	10 000,00	
Mise en conformité Légionnelle (y compris CMS) - (AP 176 de 400 000€)	180 000,00	
Réfection du réseau Eau des bâtiments (AP 177 de 400 000€)	115 000,00	
Diagnostic des moyens d'aération et surveillance qualité air dans ERP	20 000,00	
Réfection des TGBT dans locaux transformateurs	10 000,00	
Gestion informatique problématique amiante - plateforme Web et saisie données existantes	50 000,00	
Diagnostic amiante et plomb	50 000,00	
Travaux de désamiantage et déplombage	500 000,00	
TRAVAUX EN REGIE	326 000,00	
<b>BASSINS ET FONTAINES</b>		
Acquisition de matériel et outillage	1 000,00	
Remplacement des pompes dans divers bassins	5 000,00	
Travaux mise en sécurité des passants fontaine gare (chute verrière dans parking)	5 000,00	
Réaménagement et rénovation de bassins	40 000,00	
<b>VOIRIE</b>		
Place Chateaufort - Fonds de concours à T+	270 000,00	
Travaux d'alignement rue de la Presle - Fonds de concours à T+	12 500,00	
<b>ENERGIE</b>		
- Remboursement créances PPP chauffage urbain (AP 104 de 4 313 809€)	400 500,00	
- Amélioration performances énergétiques : Travaux d'économies d'énergie	50 000,00	
- Remplacement de chaudières murales	12 000,00	
- Remplacement de VMC	4 000,00	
- Remplacement d'installations de clim R22	100 000,00	
- Travaux rénovation énergétique site Mairie (AP 192 de 3 700 000 €)	10 000,00	
- Production d'énergie renouvelable (PV)	32 000,00	

LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
<b>PARC AUTOS</b>		
- Véhicules propres et renouvellement de véhicules	205 000,00	30 000,00
- Grosse réparations	20 000,00	
- Matériels	20 000,00	
TRAVAUX EN REGIE	544 000,00	
<b>SECTEUR ESPACES VERTS (Mme LE SOUEF)</b>	<b>845 500,00</b>	<b>56 389,00</b>
Création et rénovation de jardins partagés et familiaux	70 000,00	33 055,00
Régénération des parcs forestiers	20 000,00	6 667,00
Travaux divers de grosses réparations	5 000,00	
Cheptel et collections	2 000,00	
Jardin Botanique - Présentation et animation des collections botaniques	9 000,00	
Aire de brumisation mail Chateaubriand (Tours Nord) - 2ème tranche	10 000,00	
Production horticole : régulation climatique des serres	16 000,00	
Création de fosses/opération "A fleur de trottoir"	20 000,00	16 667,00
Hangar bois des Hates - reconstruction (AP 174 de 250 000€)	234 500,00	
Aires de jeux d'enfants dans les quartiers	35 000,00	
Milletière - Réalisation d'une plateforme de stockage	25 000,00	
TRAVAUX EN REGIE	350 000,00	
Matériel de jardin et signalétique installés en régie	30 000,00	
Acquisition de bacs d'orangerie	9 000,00	
Granges Collières - aménagement extérieurs	10 000,00	
<b>SECTEUR DOMANIAL ET AMENAGEMENT URBAIN (Mme LEPRON)</b>	<b>3 260 528,00</b>	<b>956 400,00</b>
<b>DOMAINE DE LA VILLE</b>		
Aménagement du volume Nord "Halles" - Installation de France Télévision (AP 166 de 392 000€)	388 000,00	191 400,00
<b>TRAVAUX CONFIES AUX SEM</b>		
Casernes Beaumont-Chauveau (AP 173 de 3 216 600€)	536 000,00	
Haut de la rue Nationale : participations (AP 147 de 10 227 263€)	1 501 070,00	625 000,00
Ecoquartier Monconseil : Participation (AP 197 de 1 177 289€)	235 458,00	
<b>AMENAGEMENT URBAIN</b>		
Avenue Jouhanneau - construction de la passerelle	380 000,00	140 000,00
Révision du PLU (AP 178 de 220 000€)	170 000,00	
Subventions de ravalement	50 000,00	
<b>Attribution de Compensation</b>		
Attribution de Compensation d'Investissement versée à Tour(s)plus	3 100 000	
<b>TOTAL</b>	<b>20 571 027,00</b>	<b>1 687 188,89</b>

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

## BUDGET PRINCIPAL

N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Montant des AP			Montant des CP			
				Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Reste à financer de l'exercice 2018	Reste à financer (exercices au- delà de 2018)
10	UFR Médecine	950 E4	Finances	6 947 334,96		6 947 334,96	6 947 334,96		0,00	0,00
96	Informatisation de la Médiathèque et des bibliothèques	754Z0	DOMTG	396 831,80		396 831,80	390 525,43	6 306,37		
104	PPP Chauffage urbain	759Z0	Bâtiments	4 313 809,01		4 313 809,01	3 266 181,85	501 849,95	300 000,00	245 777,21
111	Aménagement des réserves de la Camusière	858Z0	Bâtiments	3 310 000,32	-1,37	3 309 998,95	3 062 677,75	247 321,20		
116	Modernisation de la Bibliothèque	968A1	Bâtiments	6 113 038,71		6 113 038,71	6 112 928,09	110,62	0,00	
118	Informatisation DRH	970Z0	DRH	257 500,00		257 500,00	232 366,88	25 133,12	0,00	
124	Logement social - 2010	10505Z9	Finances	530 000,00		530 000,00	530 000,00		0,00	
126	Terrain synthétique Tours Nord	10507S1	Techniques	681 332,67		681 332,67	681 332,67		0,00	
129	Piscine Bozon - restructuration et rénovation	11500B1	Bâtiments	6 757 920,98		6 757 920,98	6 757 920,98		0,00	
133	Jardin Place Meffre	11504K2	Parcs Jardins	1 070 799,45	-1 789,40	1 069 010,05	1 069 010,05		0,00	
135	Logement Social 2011	11506Z0	Finances	530 000,00		530 000,00	530 000,00		0,00	
136	Autocommutateur de la mairie	11507Z0	DOMTG	528 908,06	-333,78	528 574,28	528 574,28		0,00	
137	GS J.Fontaine - 1ère phase	11508N3	Bâtiments	4 868 506,63	-489,89	4 868 016,74	4 868 016,74			

N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations Cumulées au 01/01/2017)	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Reste à financer de l'exercice 2018	Reste à financer (exercices au- delà de 2018)
138	Crèche Grenouillère - Monconseil	11509N3	Bâtiments	2 573 998,74	-5 529,75	2 568 468,99	2 568 212,65	256,34	0,00	
139	Centre funéraire - Extension	11510F2	Bâtiments	914 153,69 HT 1 097 944,30 TTC	-133 137,52	781 016,17	778 929,77	2 086,40		
141	Fourrière de Larçay	12501Z8	Bâtiments	920 032,81	-218,25	919 814,56	917 345,27	2 469,29		
143	Restauration Raspail - Restructuration des locaux	12503L1	Bâtiments	220 913,41		220 913,41	220 913,41		0,00	
144	Logement Social 2012	12505Z0	Finances	760 000,00		760 000,00	720 000,00	40 000,00	0,00	
147	Haut de la rue Nationale	12508A2	Finances	10 227 263,00		10 227 263,00	3 565 240,20	1 501 070,00	1 501 070,00	3 659 882,80
149	Logement Social 2013	13501Z0	Finances	530 000,00	0,22	530 000,22	397 557,22	132 443,00	0,00	
150	Site Mame Installation de l'ESBA	13502D1	Bâtiments	5 405 594,04	-1 015,86	5 404 578,18	5 404 578,18	0,00	0,00	
151	Restauration Pitard / Ferry Restructuration des locaux	13503H2	Bâtiments	166 277,43		166 277,43	165 275,43	1 002,00	0,00	
153	Vestiaires / sanitaires Terrain n° 10 vallée du Cher	14502M2	Bâtiments	1 000 000,00		1 000 000,00	2 496,00	2 496,00		995 008,00
159	Logiciel financier	14508Z0	DSI	284 999,99		284 999,99	208 617,57	76 382,42	0,00	
160	Aire de grand passage des gens du voyage à la Gloriette	14510W4	Techniques	450 333,34 HT 540 400,00 TTC		450 333,34	359 085,31	0,00		91 248,03
161	Restauration de la Basilique Saint-Martin	14511A5	Bâtiments	2 280 000,00		2 280 000,00	1 915 786,96	363 895,94	317,10	
162	Réhabilitation de la résidence Schweitzer	14512Z0	Finances	399 050,00		399 050,00	279 335,00	119 715,00	0,00	0,00
163	Site Marmoutier - Evaluation	15501P3	Bâtiments	120 000,00		120 000,00	108,00	35 000,00	84 892,00	0,00
164	Machine à bois	15502S2	Bâtiments	101 401,60	-2 336,80	99 064,80	99 064,80			

N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations Cumulées au 01/01/2017)	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Reste à financer de l'exercice 2018	Reste à financer (exercices au- delà de 2018)
165	Tempête de Juin 2013 - Réfection des couvertures sur les bâtiments	15503Z0	Bâtiments	600 000,00		600 000,00	30 481,07	510 000,00	59 518,93	
166	Installation de France Télévision dans le volume Nord des Halles	15504A4	Bâtiments	392 000,00		392 000,00	3 020,36	388 210,24	769,40	0,00
167	Chapelle Saint-Jean	15505A5	Bâtiments	350 000,00		350 000,00	26 311,70	4 810,26		318 878,04
168	Animation cathédrale Saint-Gatien	15506C1	Bâtiments	745 000,00		745 000,00	289 729,60	309 706,30	145 564,10	0,00
169	Groupe scolaire Pitard Perry	16501H1	Bâtiments	1 800 000,00		1 800 000,00	204 575,31	8 293,51	700 000,00	887 131,18
170	Groupe scolaire aux Deux Lions	16502W1	Bâtiments	6 000 000,00		6 000 000,00	4 907,98	380 954,00	620 000,00	4 994 138,02
171	Restructuration crèche Leccia	16503L1	Bâtiments	4 200 000,00		4 200 000,00	29 241,04	422 160,00	420 000,00	3 328 598,96
172	CMS - Mise en sécurité du site	16504B1	Bâtiments	520 000,00		520 000,00	7 145,78	56 700,18	456 154,04	
173	Caserne Beaumont Chauveau	16505F0	Financiers	3 216 600,00		3 216 600,00	536 100,00	536 000,00	536 000,00	1 608 500,00
174	Hangar Bois des Hâtes	16506Z8	Bâtiments	250 000,00		250 000,00	12 430,24	237 440,00	129,76	0,00 0,00
175	Réaménagement locaux hôtel de ville	16507A1	Bâtiments	1 500 000,00		1 500 000,00	52 318,44	158 822,32	1 288 859,24	0,00 0,00
176	Légionnelle	16508Z9	Bâtiments	400 000,00		400 000,00	3 587,52	202 837,81	180 000,00	13 574,67
177	Réfection du réseau Eau des bâtiments	16509Z0	Bâtiments	400 000,00		400 000,00	2 676,46	117 074,39	100 000,00	180 249,15 0,00
178	Révision du PLU	16510Z0	Urbanisme	220 000,00		220 000,00		219 830,00	170,00	0,00 0,00
179	Chapelle du CRR	16511C1	Bâtiments	2 200 000,00		2 200 000,00		6 540,00	130 000,00	2 063 460,00
180	ANRU - Etude de définition PRU	16512K2	Cohésion sociale	225 000,00		225 000,00	864,00	155 000,00	69 136,00	0,00 0,00
181	Stationnement payant	16074Z9	Techniques	1 130 000,00		1 130 000,00	196 498,80	933 261,60	239,60	0,00 0,00
183	Centre chorégraphique site Beaumont	16515F0	Bâtiments	12 000 000,00		12 000 000,00		240 000,00	600 000,00	11 160 000,00

N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations Cumulées au 01/01/2017)	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Reste à financer de l'exercice 2018	Reste à financer (exercices au- delà de 2018)
184	GS J.Fontaine - 2ème tranche	16513N3	Bâtiments	7 260 000,00		7 260 000,00			50 000,00	7 210 000,00 0,00
185	Remplacement ascenseur Mairie Centrale	16048Z9	Bâtiments	300 000,00	50 000,00	350 000,00		303 393,71	46 606,29	0,00 0,00
186	Aménagement locaux d'équipes DEPE	16085S1	Bâtiments	250 000,00		250 000,00	932,33	168 596,26	80 471,41	0,00 0,00
187	CMS - Patinoire	16516B1	Bâtiments	950 000,00		950 000,00 0,00		570 000,00	380 000,00	0,00 0,00
188	Salle polyvalente des Tourettes	16517N3	Bâtiments	2 400 000,00		2 400 000,00 0,00		6 000,00	25 000,00	2 369 000,00 0,00
189	Stade Tonnellé - Salle halthérophilie	16518E4	Bâtiments	400 000,00		400 000,00 0,00		20 000,00	25 000,00	355 000,00 0,00
190	Mise en lumière du patrimoine de la Ville	16519Z9	Bâtiments	2 000 000,00		2 000 000,00 0,00		86 000,00	60 000,00	1 854 000,00 0,00
191	Fête foraine - réfection réseau électrique	17295Z0	Commerce	460 000,00		460 000,00 0,00		64 000,00	300 000,00	96 000,00 0,00
192	Rénovation énergétique du site de la mairie	17502A1	Energie	3 700 000,00		3 700 000,00 0,00		10 000,00	300 000,00	3 390 000,00
193	Musée des Beaux- Arts - réfection de salles libérées par les réserves	17503C3	Bâtiments	200 000,00		200 000,00 0,00 0,00		80 000,00	60 000,00	60 000,00 0,00 0,00
194	Musée des Beaux- Arts - réfection des couvertures Nord Ouest	17504C3	Bâtiments	200 000,00		200 000,00 0,00 0,00		20 000,00	100 000,00	80 000,00
195	Théâtre Le Petit Fauchaux - étanchéité de la terrasse	17505A5	Bâtiments	300 000,00		300 000,00 0,00 0,00		100 000,00	200 000,00	
196	Modernisation ascenseurs divers sites	17506Z9	Bâtiments	220 000,00		220 000,00 0,00		50 000,00	100 000,00	70 000,00
197	Eco-quartier Monconseil - participation	17501N3	Finances	1 177 289,00		1 177 289,00		235 458,00	250 000,00	691 831,00
				<b>118 625 889,64</b>	<b>-94 852,40</b>	<b>118 531 037,24</b>	<b>53 980 236,08</b>	<b>9 658 626,23</b>	<b>9 169 898,87</b>	<b>45 722 277,06</b>

<b>Budget 2017 - Opérations d'investissement sur Tours pris en charge par Tour(s)plus</b>		
<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant par thème</b>
<b>Développement Economique -</b>		<b>3 235 000,00 €</b>
Site Pierre et M. Curie	300 000,00 €	
Fisac Place Coty	20 000,00 €	
Requalification de l'avenue Grammont	50 000,00 €	
Fonds de Concours Haut Rue Nationale	625 000,00 €	
Fonds de Concours halles de Tours	93 000,00 €	
Site Mame	2 147 000,00 €	
<b>Enseignement supérieur</b>		<b>1 945 000,00 €</b>
Certem Plus 2ème tranche	310 000,00 €	
Certem 2020 :Participation équipements	1 000 000,00 €	
BIOLAB	100 000,00 €	
Participation Réhabilitation Batiment Vialle UFR Medecine	160 000,00 €	
Cluster Santé respiratoire	100 000,00 €	
Projet Aero CERMEL et CEROC	200 000,00 €	
Participation ESBAT (Equipement pédagogique)	75 000,00 €	
<b>Tourisme</b>		<b>2 531 600,00 €</b>
Auberge de jeunesse	2 385 600,00 €	
Fonds de Concours mise en lumière Cathédrale	84 000,00 €	
Fonds de Concours Centre des Congrès Vinci	62 000,00 €	
<b>Sports</b>		<b>1 070 000,00 €</b>
Interventions Centre aquatique Lac	890 000,00 €	
Equipement piscine Mortiers	60 000,00 €	
Equipements pole nautique du Cher	25 000,00 €	
Fonds de Concours salle Grenon	95 000,00 €	
<b>Voirie - Infrastructures</b>		<b>5 820 000,00 €</b>
Passerelle Fournier - dernière phase	690 000,00 €	
Revêtements de chaussées compris transferts	1 630 000,00 €	
Travaux de voirie - Trottoirs	350 000,00	
Tours Aménagement place Chateauneuf	1 000 000,00 €	
Réseau routier Nord - carrefour Emmaüs	600 000,00 €	
Inspection des ouvrages d'art	30 000,00	
Grosses réparations ouvrages d'art	200 000,00 €	
Pont Mirabeau - notamment reprise des peignes	970 000,00 €	
Dissimulation de réseaux aériens	50 000,00	
Garde corps + portiques + glissières de sécurité	30 000,00	
Plan d'embellissement	190 000,00	
Extension des réseaux ENEDIS	40 000,00	
Modification et extension des douches de personnel	40 000,00	
<b>Eclairage public</b>		<b>1 000 000,00 €</b>



Libellé	Montant	Montant par thème
Rénovation des réseaux / Matériel d'éclairage / mise en lumière réseaux	450 000,00	
Matériel pour rénovation des réseaux d'éclairage Public	90 000,00	
Accompagnement à la dissimulation de réseaux	70 000,00	
Licence Gestion Maintenance Assisté par Ordinateur (GMAO)	15 000,00	
Suppression des sources ballon fluorescent	250 000,00	
Rénovation des armoires	100 000,00	
Amélioration éclairage Place François Mitterrand	25 000,00	

<b>Eaux pluviales</b>		<b>635 000,00 €</b>
Fourniture de tampons fonte	20 000,00	
Extension réseaux et création de bouches d'avaloirs	50 000,00	
Amélioration fonctionnement réseau	50 000,00	
Inspection TV des réseaux	15 000,00	
Assainissement du pont Mirabeau	500 000,00	

<b>Circulation</b>		<b>450 000,00 €</b>
mise en œuvre schéma deux roues	270 000,00 €	
Signalisation tricolore	115 000,00	
Equipement ateliers	10 000,00	
Mobilier urbain	14 000,00	
Jalonnement	13 000,00	
Radars pédagogiques	8 000,00	
Bornes automatiques	20 000,00	

<b>Budget Transports</b>		<b>2 103 000,00 €</b>
Revêtements de chaussée 2017	300 000,00	
Maison du vélo	153 000,00	
Centre de maintenance Tours Nord	700 000,00	
Aménagements axes structurants	200 000,00	
Aménagement réseau bus	250 000,00	
Equipements réseau bus 2017	200 000,00	
Etudes Corridors	300 000,00	

<b>Parcs et Jardins</b>		<b>230 000,00 €</b>
Rénovation parking public parcs forestiers - Bois des Hâtes	60 000,00	
Restauration des plans d'eau et rives	60 000,00	
Restauration des îles du Cher	50 000,00	
Plan d'embellissement : Requalification des espaces verts d'accompagnement de voirie	40 000,00	
Matériel, mobilier de jardin et signalétique installés en régie	20 000,00	

<b>Culture</b>		<b>787 430,00 €</b>
CCCOD	573 430,00 €	
CDRT	50 000,00 €	
Médiathèque F. Mitterrand	123 000,00 €	
Fonds de Concours Petit Fauchaux	41 000,00 €	

Libellé	Montant	Montant par thème
<b>Gens du voyage</b>		<b>120 000,00 €</b>
Remise aux normes électriques aire de grand passage	120 000,00 €	
<b>Développement durable - GEMAPI</b>		<b>387 900,00 €</b>
Aménagements Parc de la Gloriette	187 900,00 €	
Etudes digues et aménagements divers	200 000,00 €	
<b>Collecte</b>		<b>500 000,00 €</b>
Mise en oeuvre de PAVE (Point d'Apport Volontaire Enterré)	500 000,00 €	
<b>Matériel</b>		<b>450 000,00 €</b>
Matériel services Transférés	450 000,00 €	
<b>Eau potable</b>		<b>659 600,00 €</b>
Diagnostic structurel de conduites de distribution	40 000,00 €	
Acquisition poteaux incendie, bornes de puisage, bornes fontaine et bouches de lavage	25 000,00 €	
Réparation et acquisition de matériel et outillage (PI)	18 000,00 €	
Etudes et travaux consécutifs à la mise en place des périmètres de protection. (travaux d'aménagement, dispositifs de surveillance de l'île aux vaches, récupération eaux pluviales pont Mirabeau (500 000 euros)) (AP)	10 000,00 €	
Transfert d'eau potable entre les réseaux de Tours et de Parçay-Meslay - Etude - (AP)	15 000,00 €	
Etudes préalable mise en place périmètre protection puits Clausee	51 600,00 €	
Travaux réseaux d'eau potable	500 000,00 €	
<b>Assainissement</b>		<b>1 295 000,00 €</b>
Tours - Inspection vidéo	10 000,00 €	
Tours - Equipement service	8 000,00 €	
Tours - Travaux postes bâtiments	25 000,00 €	
Tours - Travaux postes	62 000,00 €	
Tours - Extension réseaux	30 000,00 €	
Tours - Réhabilitation réseaux	1 060 000,00 €	
Tours - Etudes pour la restructuration du réseau rue de Suède et rue Gustave Eiffel	100 000,00 €	
<b>Total :</b>		<b>23 219 530,00 €</b>
		<b>23 219 530,00 €</b>

**2ème Partie :  
Présentation par secteur d'activité**

**SECTEUR ADMINISTRATION GENERALE, RH, ELECTION, ETAT CIVIL, MOYENS GENERAUX ET MATERIELS, COMMUNICATION INTERNE ET ARCHIVES**

BP 2017	Montants (€)
Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus	
Dépenses - opérations du PE	792 600,00
%/total du PE	4,54%
Recettes - subventions	0,00
%/secteur du PE	0,00%

**La gestion des ressources humaines**

En 2017, la politique des ressources humaines de la Ville de Tours fait face aux importants changements institutionnels avec la mise en œuvre de la loi relative à la Nouvelle organisation du territoire de la République, aux mesures gouvernementales en faveur des agents de la fonction publique, et aux mesures propres décidées par les élus et par la direction générale en matière de développement des ressources humaines

Le budget du personnel est donc impacté en 2017 :

- pour 997 K€ de dépenses supplémentaires du fait de l'application des mesures gouvernementales en faveur des personnels de la ville,
- pour 7 127 K€ de diminution de dépenses au budget principal du fait du transfert compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à Tour(s)plus conduisant à transférer 443 agents à l'EPCI à cette date, dont 381 étaient affectés au budget principal et 62 au budget annexe de l'eau,
- par le maintien au niveau de 2016 des crédits budgétaires consacrés aux actions de formation hors CNFPT (200K€), au développement de l'apprentissage dans la fonction publique et aux actions d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi au sein des services municipaux, aux avancements et à l'amélioration des conditions de travail pour le personnel de la ville ;

**1. Les mesures gouvernementales**

En application du PPCR (Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations), la situation des agents de catégorie A, B et C est améliorée à compter du 1er janvier 2017.

D'une part, les échelles indiciaires de rémunérations sont revalorisées en 2017 pour la plupart des cadres d'emplois et les avancements d'échelon sont désormais à la durée d'ancienneté unique dans chaque échelon.

D'autre part, une partie des primes est transférée sur le traitement indiciaire (« transfert prime/points »). Ainsi, pour la catégorie C, 4 points d'indice majoré sont attribués sur le traitement aux agents pour compenser l'abattement sur les primes. Ce dispositif a pour objectif d'apporter un gain pour le calcul de la retraite.

Le coût de la mise en place du PPCR en 2017 est estimé à 577 K€.

Enfin, la valeur du point augmente de 0,6 % à compter du 1er février 2017 (coût estimé à 400 K€) et la cotisation salariale CNRACL passe de 9,94 % à 10.29 %.

Les mesures gouvernementales ont donc un impact de près d'un million d'euros de dépenses au budget 2017.

## **2. Les mesures liées à l'intercommunalité**

En vertu des dispositions de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 et de la loi Notre du 7 août 2015, la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus a élargi le champ de ses compétences en vue de devenir une structure intercommunale plus intégrée. L'arrêté préfectoral du 3 août 2016 est venu préciser la liste des compétences qui, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, sont exercées par Tour(s)plus en lieu et place de ses communes membres. En vertu de ces transferts de compétences, les services des communes sont transférés ainsi que le personnel y exerçant ses missions. Pour la Ville de Tours, les services concernés sont principalement la Voirie, l'Eclairage Public, les Parcs et Jardins, la Circulation, le Bureau d'études, pour l'exercice de la compétence Voirie-Espaces Publics ; et le service des Eaux pour la compétence eau potable.

Ce sont ainsi 443 agents en poste à la Ville de Tours qui ont été transférés au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la Communauté urbaine Tour(s)plus. La rémunération de ces agents sera désormais portée par Tour(s)plus. Néanmoins un remboursement de la part de la Ville sera effectué pour la partie des missions des agents restée communale. Pour l'exercice de cette part des missions, une mise à disposition des agents est organisée au travers d'une convention. Sur cette base, la Ville devra à Tour(s)plus la somme de 6 460 K€. Il est à noter que ce montant restera figé dans le temps, la Commission d'Evaluation des Charges Transférées réunissant l'ensemble des communes ayant arbitré en faveur d'un remboursement sur la base du coût annuel des agents figé au 31 décembre 2016. Tour(s)plus supportera ainsi pleinement le Glissement Vieillesse Technicité ainsi que les autres facteurs d'évolution de la rémunération (notamment les réformes nationales prévues dès 2017 : PPCR et augmentation de la valeur du point d'indice), sans que cela ne soit répercuté au niveau des remboursements dus par les communes. L'économie pour la Ville de Tours est ainsi estimée à environ 350 K€ pour l'année 2017.

Le budget principal de la Ville devrait diminuer de 7 127 K€ en raison des transferts de personnel liés aux transferts de compétences vers Tour(s)plus. Cette réduction des dépenses de personnel aura un impact sur l'attribution de compensation de la taxe professionnelle versée par Tour(s)plus à la Ville. Le transfert du budget Eau potable génère également une charge en moins de 2 477 K€.

La Ville percevra, par ailleurs, une recette due à la mise à disposition de personnel dans le cadre des transferts de compétences. Certains services intervenant en partie sur les compétences transférées, comme le Parc Auto, n'avaient en effet pas vocation à être transférés à Tour(s)plus. Ainsi, la mise à disposition du personnel auprès de l'EPCI générera une recette pour la Ville estimée à 289 K€.

## **3. Les mesures propres à la ville de Tours**

### **a. L'évolution des ratios d'avancements de grade**

L'article 47 de la loi du 26 janvier 1984 modifié par l'article 35 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la modernisation de la Fonction Publique Territoriale permet à la collectivité de définir ses propres ratios d'avancement.

Une réflexion sur l'évolution des ratios de la Ville de Tours a ainsi été engagée, en concertation avec les différentes organisations syndicales représentatives du personnel municipal. Celle-ci avait pour objectif de fixer des ratios d'avancement de grade à 100% en 2019. Une proposition de mise en œuvre progressive a ainsi été élaborée. Après l'application en 2016 d'un ratio à 100%

pour les avancements de grade avec examen professionnel, les ratios évoluent de nouveau en 2017 :

- le ratio concernant le premier type d'avancement est porté à 60%
- le ratio concernant le second type d'avancement est porté à 48%
- le ratio concernant le second type d'avancement est porté à 40%

En 2016, les avancements de grade ont représenté un coût pour la collectivité d'environ 439 K€ et les promotions internes de 58 K€. L'effort budgétaire pour les avancements du personnel municipal sera maintenu en 2017.

b. Le régime indemnitaire

Les régimes indemnitaires des agents la Ville de Tours et des agents de la Communauté Tour(s)plus devraient être harmonisés au cours de l'année 2017.

Cette harmonisation sera réalisée avec la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), dispositif qui remplacera les anciennes primes (IAT, IEMP, ISS, ...) qui seront abrogées.

La mise en place en 2018 des nouvelles modalités de régime indemnitaire n'a donc pas donné lieu à provision budgétaire pour 2017 compte tenu du diagnostic à réaliser et des discussions à mener avec les représentants du personnel au cours de l'exercice budgétaire.

c. Deux axes prioritaires : la formation et la prévention professionnelle

2017 sera marquée par la mise en application du plan de formation formalisé au cours de l'année 2016. Le plan de formation vise à recenser et hiérarchiser les actions de formation selon des axes définis comme prioritaires.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche d'anticipation des besoins, d'adaptation au poste de travail et d'évolution des compétences. Il permettra de mettre en place, à terme, une véritable logique de parcours professionnels et d'accompagner une logique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

En 2017, le niveau du budget formation (200 K€) sera conservé afin de pouvoir mettre en œuvre le plan de formation et de faire face à la baisse de l'offre de formation du CNFPT dont les ressources diminueront du fait du maintien de la cotisation obligatoire à 0.9% de la masse salariale.

Le budget alloué à la prévention professionnelle sera également conservé en 2017, dans le but de poursuivre le travail d'amélioration des conditions de travail au sein de la collectivité.

**L'Etat civil**

Au cours de l'année 2017, le service de l'Etat Civil va s'organiser pour mettre en œuvre les nouvelles missions dévolues par le Ministère de la Justice aux collectivités territoriales. A ce titre, les demandes de changement de prénoms et l'enregistrement et le suivi des PACS seront désormais traités par le service. Ces évolutions donneront lieu à la mise jour des logiciels métiers et la production de nouveaux documents par la collectivité.

**Matériel et Fêtes**

Le service Matériel poursuit cette année le remplacement de ses tables de réception en bois et de ses pagodes par des modèles plus légers et faciles à manipuler (montant : 20 000 €).

**Les Archives**

En constance, la conservation des fonds d'archives reste prioritaire et se décline par la nécessaire restauration des documents anciens, la numérisation pour leur diffusion interne et externe des plans de bâtiments, d'urbanisme et de voirie des XIXe et XXe siècles. L'autre volet des opérations se rattache au programme de diffusion qui sera principalement dédié à la commémoration du centenaire de la guerre 14-18, par une exposition et une publication consacrée à la présence américaine à Tours. Le processus de valorisation de l'histoire des quartiers et de la mémoire des habitants sera poursuivi, en lien avec les Conseils de Vie Locale. Enfin l'enrichissement des fonds continuera par l'achat de documents, manuscrits, affiches, plans, gravures ou photographies anciennes.

**Plan réseau indépendant Ville (70 000€)**

Ce programme vise à :

- Acquérir des éléments actifs de réseau (switch) pour sécuriser ou étendre notre réseau interne. Actuellement 250 switchs sont déployés sur l'ensemble des sites municipaux. De leur bon fonctionnement dépend le bon fonctionnement des postes utilisateurs, des photocopieurs, des imprimantes, des téléphones, des caméras, des serveurs,... qui y sont connectés.
- Poursuivre le raccordement en très haut débit (fibre optique en majorité) des bâtiments municipaux. Actuellement 100 sites sont déjà raccordés ce qui permet aux agents de disposer, en fonction de leurs besoins, de l'accès aux mêmes applications (applications métiers, messagerie, intranet, plan de classement...) que leurs collègues situés en mairie centrale.

**SECTEUR COMMERCE, ARTISANAT, FOIRES ET MARCHES**

<b>BP 2017</b>	<b>Montants (€)</b>
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>83 300,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>0,48%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>10 000,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>12,00%</b>

**Soutien aux animations commerciales**

Le budget du service commerce se caractérise, en fonctionnement, par un soutien affirmé aux animations commerciales et festives menées par les associations de quartier, ainsi que par le service en régie : Pot au feu des Restos du cœur, la 15<sup>ème</sup> édition de Vitiloire, la foire à l'ail, la braderie, la fête foraine et le marché de Noël.

Un soutien est apporté à l'Union Commerciale des Halles, qui organise la journée de la gastronomie qui est une réussite depuis 3 ans.

Les fonds de rénovation des vitrines des artisans et commerçants sont pérennisés en complément du fond de rénovation mis en place par Tour(s)Plus.

Par ailleurs, nous allons poursuivre la présence d'animations festives de fin d'année comme la grande roue et la patinoire de Noël qui ont rencontré un grand succès de fréquentation en 2015 et 2016, répondant ainsi aux besoins des Tourangeaux, mais qui ont attiré aussi une clientèle du département et des départements alentours, renforçant ainsi l'attractivité commerciale du centre-ville de Tours.

Le budget d'investissement est concentré sur 4 actions importantes :

- L'approfondissement de l'étude de redynamisation des commerces de l'avenue de Grammont,
- L'acquisition de décors de Noël,
- L'acquisition de chalets,
- Fête foraine : réfection du réseau électrique : 1<sup>ère</sup> tranche de travaux



**SECTEUR SECURITE, TRANQUILLITE PUBLIQUE ET SECURITE CIVILE**

BP 2017	Montants (€)
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>333 500,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>1,91%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>0,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>0,00%</b>

Les orientations budgétaires de la Direction de la Police Municipale ont été guidées par le contexte actuel. La loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale autorise les agents de Police Municipale à procéder, au moyen de caméras individuelles mobiles, à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions.

Ainsi, il a été décidé pour l'année 2017 d'acheter 6 caméras-piétons pour doter chaque unité de la Police Municipale. La mise en œuvre de ce dispositif est justifiée par :

- la prévention des incidents au cours des interventions,
- le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves,
- la formation des Agents de Police Municipale.

En lien avec cet équipement, afin d'améliorer les conditions de travail et de protection des policiers Municipaux, il a été prévu en 2017 l'acquisition d'une vingtaine de gilets pare-balles (pour les nouveaux agents ou en remplacement d'anciens modèles).

Dans le même ordre d'idée, 2 voitures de service devraient être équipées d'un film d'anti-agression.

Enfin, pour faciliter les interventions des policiers municipaux des Brigades de Surveillance Générale, des crédits ont été sollicités pour l'acquisition d'oreillettes radios (sans micro).

La lutte contre l'insécurité passe aussi en 2017 :

- par l'extension indispensable des systèmes de vidéo-protection sur l'ensemble du territoire de la Ville (voie publique et bâtiments) en mettant en œuvre les projets validés en 2016 pour la rue Colbert, les quartiers Bouzignac, Rives du Cher...et l'acquisition d'une caméra mobile autonome avec enregistrement local,
- par l'augmentation du nombre de sites sous alarmes (notamment les écoles),

ce qui génère, au-delà des investissements, des coûts de fonctionnement supplémentaires pour l'entretien et la maintenance des systèmes d'alarmes et de vidéo-protection.

Afin de répondre aux besoins de la population en matière de sécurité intérieure et de sécurité civile, il a été pensé une mutualisation des locaux entre la Ville (Direction de la Police Municipale et Direction de la Prévention et de la Gestion des Risques) et le SDIS 37 (Centre de Secours Principal de Tours Centre) au sein de la Caserne Chassagne. D'un côté, ce bâtiment ne répond plus aux contraintes professionnelles des pompiers et de l'autre, la Direction de la Police Municipale et la Direction de la Prévention et de la Gestion des Risques au vu de l'évolution de leurs missions doivent pouvoir occuper des locaux plus adaptés. La solution est donc de réhabiliter le site WAGNER pour pouvoir accueillir les personnels du SDIS et de la Ville. En 2017, une enveloppe sera donc consacrée aux études de programmation et autres études connexes.

Pour poursuivre le projet engagé en 2016 avec le rattachement du Centre de Supervision Urbain (CSU) à la Direction de la Police Municipale, une enveloppe sera consacrée aux nouveaux uniformes des ASVP – CSU.

La stratégie locale de sécurité s'appuie également sur un important volet prévention, décliné dans un Plan Local d'Actions de Prévention de la Délinquance, dont le suivi est confié depuis 2017 à un chargé de mission placé auprès de la Direction Générale de Services. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) réunit l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre des actions concernées.

**SECTEUR DE LA CULTURE, DE LA COMMUNICATION ET DU PATRIMOINE**

<b>BP 2017</b>	<b>Montants (€)</b>
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>1 288 000,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>7,37%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>57 600,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>4,47%</b>

La mise en œuvre du projet culturel rendu public en septembre 2015 se poursuit à travers le budget 2017. Développer un travail de proximité avec les acteurs culturels municipaux et associatifs, prendre en compte les attentes des usagers, favoriser le rayonnement de la Ville par nos actions et nos choix, sont les caps que nous mettons en œuvre concrètement :

**Equipements structurants :**

- Ouverture du CCC OD au public dans le haut de la rue Nationale en mars. Cet équipement emblématique traduit l'ambition de la Ville et de la Métropole en faveur des arts plastiques.
- Poursuite des démarches pour installer le CCNT dans des locaux adaptés sur le site des Casernes Beaumont Chauveau. Lancement du concours de Maîtrise d'Œuvre.
- Au Grand Théâtre, une nouvelle programmation en 2016/2017 avec la mise en œuvre de nombreux partenariats dans une stratégie d'ouverture.
- Ouverture des réserves pour les collections permanentes des musées. Le musée des beaux-arts ouvrira progressivement plusieurs salles au public élargissant ainsi ses espaces d'exposition.
- Poursuite du dossier de réhabilitation de la chapelle du CRR pour l'orchestre, la danse et l'art dramatique. Choix du Maître d'œuvre en 2017.
- Etudes sur un lieu de répétition, dédié notamment aux ensembles de musiques anciennes, à la chapelle Saint Jean.

**Rayonnement et attractivité :**

- Seconde édition du nouveau festival de musique ancienne « concert d'automne » en octobre, projet porté par l'association Nota Bene.
- Seconde édition du Prix jeunesse de la Ville de Tours décerné lors des Assises du Journalisme.
- 20<sup>ème</sup> édition des Rencontres de Danses Urbaines (co-organisées avec Joué-lès-Tours et La Riche)
- Ouverture du centre Patrice Wolf à la Bibliothèque Centrale.

**Soutien à l'innovation, à la création et à l'emploi artistique :**

**- A travers la participation de la Ville au GIP Cafés Cultures :** 11 établissements éligibles CHR (cafés hôtels restaurants) / + de 270 cachets artistiques financés répartis sur 130 événements.

**- A travers le soutien aux compagnies :**

- 15 équipes artistiques accompagnées à travers le dispositif "label Rayons Frais création + diffusion". 33 équipes soutenues au titre des résidences artistiques et aide en production (hébergement). 6 jours / mise à disposition du Petit Faucheur.

**Irrigation du territoire et développement des publics**

- Participation à la première nuit de la lecture par la bibliothèque centrale.
- Installation d'associations culturelles aux Granges Collières avec objectif de développer de l'action culturelle sur le territoire Sud.
- Redonner la lisibilité d'un espace dédié au spectacle vivant et plus spécifiquement au jeune public et à la jeunesse à la salle Jacques Villeret.

- Déploiement et développement de boîtes à livres dans les quartiers, après les quartiers Raspail et Velpéau, deux autres quartiers sont pressentis, Montjoyeux et Botanique.
- Soutien à des événements ou mise en place d'actions en direction des quartiers (rentrée culturelle, diffusion Label Rayons Frais, événement Fête de la Musique,...).

### **Le Patrimoine**

Placé sous l'appellation "Rendez-vous Tours", le programme de visites et d'animations, dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire, propose de manière semestrielle plus d'une centaine de prestations dont des offres pédagogiques, souvent en lien avec l'actualité municipale. Le déploiement des outils numériques et des supports d'information de type pannotage reste un axe structurant de la médiation adaptée pour la valorisation du patrimoine.

**SECTEUR RAYONNEMENT, TOURISME, GRANDS EVENEMENTS**

<b>BP 2017</b>	<b>Montants (€)</b>
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>727 036,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>4,16%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>124 000,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>17,06%</b>

**Les évènements de l'année 2017****- Les festivités SAINT MARTIN**

Les festivités liées au 1700ème anniversaire de la naissance de Saint Martin en 2016 ont instauré une célébration qui s'inscrit dans la continuité. La Ville investit dans un grand projet durable de mise en valeur de la reconnaissance internationale du Conseil de l'Europe : « saint Martin, personnage européen, symbole du partage, valeur commune ». Un tel projet couvre le patrimoine bâti (abbaye de Marmoutier, basilique Saint-Martin, tour Charlemagne, ...), le patrimoine immatériel (traditions : Fêtes de la Saint-Martin : weekend début juillet, 10 novembre...), mais également les chemins de saint Martin qui placent Tours, la Touraine et le Centre Val-de-Loire au cœur d'un maillage de quatre itinéraires européens. A ce titre, spectacles (théâtre et musique) ou animations ("La Saint-Martin d'été" début juillet et "L'été de la Saint Martin" en Novembre) seront proposés de nouveau en 2017.

Par ailleurs, un spectacle de « son et lumière » sera projeté tous les soirs du 1er juillet au 17 septembre sur la Cathédrale Saint-Gatien.

**- Tours Sur Loire 2017**

Depuis 2005, la Ville organise durant la période estivale une animation des bords de Loire dénommée Tours sur Loire. Ce rendez-vous proposé par la Ville avec l'énergie du tissu associatif met en lumière la beauté de la Loire et la créativité de ses artistes. Aussi, cette initiative a-t-elle permis, dans le cadre de la valorisation du Val de Loire classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, la réappropriation des bords de Loire par un public nombreux.

Cette année Tours sur Loire se déroulera du 12 mai au 30 septembre.

En mai 2016, la Ville a procédé au lancement de deux consultations (MAPA et AOT).

- La première consultation a permis la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public avec la SARL KWAMTI qui a pour objet l'installation et l'exploitation d'un restaurant et d'un bar durant les étés 2017, 2018, 2019 et 2020 entre mai et septembre.

- La seconde consultation concerne le marché ayant pour objet l'animation et la scénographie du site longeant les quais de Loire et situé entre le bas de la bibliothèque et l'escalier menant à la Faculté de Lettres.

L'association "le petit monde" a été retenue pour les éditions 2017 à 2020.

Elle propose une programmation artistique exigeante et variée (concerts, spectacles vivants, cinéma plein air...), favorisant la rencontre entre artistes issus de champs artistiques différents et des propositions jeune public toujours nombreuses, l'ensemble permettant la valorisation de la dimension poétique et artistique du lieu.

Tours sur Loire accueillera aussi, cette année encore, des animations touristiques variées intégrant la recherche d'activités récréatives et de détente.

Ce dispositif permettra une nouvelle fois l'éclosion d'un projet ancré dans la tradition festive et historique de la Loire. Il favorisera la fréquentation d'un public familial et d'une population la plus large possible, y compris de nombreux touristes charmés par les atouts pluriels de cet espace ligérien.

Le budget prévisionnel pour l'année 2017 se décompose comme suit :

285 388€ en dépenses répartis comme suit:

- Programmation et Animations : 225 388€
- Communication : 25 000€
- Aménagements du site: 35 000€

Cette manifestation pourrait être financée de la manière suivante:

- Redevance sur le chiffre d'affaires du bar et du restaurant: 60 000€
- Fonds de concours de la Communauté urbaine Tour(s)plus à hauteur de 80 000

Il en résulte une part restant à la charge de la Ville estimée à 145 388€.

### **- La Cité de la gastronomie**

Le projet de la Cité de la Gastronomie s'articule à Tours autour de 4 volets:

- Formation et Recherche
- Education santé bien être
- Culture et Tourisme
- Producteurs locaux/Produits du terroir

#### **Formation et recherche :**

Tours est la première des quatre villes labellisées (Rungis, Dijon, Lyon) à s'installer dans ses murs. La Cité prend place dans un somptueux et atypique hôtel particulier du XIXe siècle : la Villa Rabelais au 116 boulevard Béranger. Un lieu central au cœur de Tours, à proximité de la gare et des Halles. Un nouveau lieu de recherche, de vie, de partage, de dégustation, de culture, d'échanges...

La Cité offrira sur l'ensemble de la villa Rabelais 3000 m2 d'expériences gastronomiques et gourmandes. Un projet phasé dans le temps avec un déploiement sur trois ans.

- **Un lieu central au cœur de Tours** et facilement accessible: proche de la gare, des Halles, du site des Tanneurs, du Centre des congrès Vinci, des sites hospitaliers...

- **Un lieu de convergence et d'animations pérennes ou événementielles** au profit de plusieurs types de publics : tourangeaux, chercheurs, étudiants, scolaires, enseignants, touristes.

- **Un carrefour scientifique et un creuset intellectuel aux fonctions différenciées**, en cohérence avec les spécificités de Tours dans le réseau des cités de la gastronomie et pour tous les publics : salles de cours, séminaires et soutenances de thèse, réunions et événements en visioconférence, colloques scientifiques, bibliothèque académique, école de cuisine, restaurant d'application, espace salle de lecture pour le grand public, événementiel grand public, espaces polyvalents à vocation culturelle.

- **Un dispositif de formations unique en Europe** destiné aux futurs ambassadeurs et entrepreneurs de la gastronomie permettant de proposer, de la licence au doctorat, une offre de formation plurielle: bachelors généralistes sur les sciences gastronomiques, modules de spécialisation sur l'art du bien manger et du bien boire, masters sur les cultures et les sciences de l'alimentation associant recherche et formations de haut niveau, programmes internationaux de doctorats.

- **Un centre de ressources**: bibliothèque académique, ressources numériques, veille et intelligence économique.

- **Des résidences de chefs** pour encourager la création.

**- Des cuisines d'application,**

**- Un lieu dédié à la formation extra universitaire.** Transmettre, révéler les ambitions et les savoir-faire passe également par la formation extra universitaire. Fédérer les forces vives, les énergies, les talents tel est l'ambition de Tours Cité internationale de la Gastronomie en Val de Loire : aux plus jeunes via l'installation d'un campus tourisme et gastronomie, la mise en place de passerelles ou d'écoles d'appellations.

**- Un jardin paysager,** sensoriel, aromatique. Un jardin de préfiguration sera inauguré dès le mois de juin 2017.

Une vitrine pour notre territoire contribuant à son rayonnement et à son attractivité, conçue comme un nouveau lieu de vie, d'émulation, d'attractivité et de convivialité pour tous.

**Education santé bien être**

Riche de sa distinction qui renforce son caractère et contribue à son rayonnement, Tours cité internationale de la gastronomie en Val de Loire organise un événement unique en France : Le Grand Repas.

Le principe de ce grand repas est de partager le même jour un même repas (même menu signé par un chef de cuisine de la Région de Tours avec des produits du Val de Loire ), sur un même territoire .

**L'ambition en quelques chiffres**

Toucher un public plus large : scolaires (de la maternelle au lycée), seniors, actifs (publics et privés), particuliers, touristes, retraités, etc., sur un territoire plus vaste à l'échelle du Val de Loire.

- 1ère édition: 100 établissements et 30 000 convives

- 2ème édition: 300 établissements et 100 000 convives

Les partenaires : les collèges du Département, les lycées de la Région, les compagnons du devoir, le CFA de Tours, le lycée Bayet, l'hôpital de Blois, la cuisine centrale de la ville de Tours, la restauration collective, le foyer des jeunes travailleurs, les maisons familiales et rurales, les résidences seniors, la restauration traditionnelle (40 participants à ce jour), etc.

Cette année le grand repas aura lieu le 19 octobre.

**Culture et tourisme**

Tours, cité gourmande du bien-vivre et du bien manger, inscrite au cœur d'un paysage classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, riche du label Cité de la gastronomie qui renforce son caractère et contribue à son rayonnement, s'affirme comme une destination touristique gourmande.

L'année 2017 sera marquée par la création d'un festival gastronomie et art de vivre, mi-septembre 2017 par l'association Tours, cité de la gastronomie : les Francos-Gourmandes, un événement en cœur de ville, réunissant tout public : gourmets, gourmands, et mélomanes. 2 jours de concerts et de rencontres avec des chefs permettant de valoriser gastronomie et musique.

**Producteurs locaux/Produits du terroir**

La Cité souhaite asseoir l'image internationale de la ville par la promotion et la sanctuarisation des produits locaux-vins, confiseries, pâtisserie, charcuterie, produits de la pêche, viandes, volailles, produits laitiers, fruits et légumes et autres spécialités diverses et faire de la Ville, en lien avec les acteurs producteurs, artisans, restaurateurs, commerçants -un lieu de vie, de dégustation, de rencontre, d'échange, de moments gourmands et conviviaux.

## **La plage**

Le projet de la Plage s'inscrit dans une volonté à long terme de recréer un cheminement entre pont Wilson et pont Napoléon et de réappropriation du fleuve et de ses abords par les habitants et les touristes.

L'aménagement d'un petit bar épicerie invitant les Tourangeaux à venir déjeuner ou diner en famille avec un point de vue remarquable sur la bibliothèque et la cathédrale se veut simple et épurée. Il n'est pas question d'usage tardif. Le lieu ferme avec le coucher du soleil.

Ce lieu accueillera également des transats, des BBQ, des jeux à libre disposition. Des filets pourront être installés à la journée mais sans aménagements des sols, des chevalets pourront être proposés pour peindre les pieds dans l'eau, des ateliers enfants seront organisés toujours dans le respect du site

Un lieu en accès libre et gratuit, que la municipalité souhaite familial, complémentaire au projet de Tours sur Loire.

Nous rappelons que la démarche s'inscrit dans une volonté prospective d'inscrire le fleuve plus encore dans la géographie de la ville et dans les usages des habitants.

En 2017 la Plage ouvrira avec ce même dispositif le 15 juin et fermera le 5 septembre. Un nouveau sous-traitant sera désigné par la SARL Kwamti pour la gestion de la buvette/restaurant (nous n'avons pas encore le nom de ce sous-traitant).



## **SECTEUR RELATIONS INTERNATIONALES**

### **Les relations internationales**

La politique de la Ville de Tours en matière de relations internationales vise à :

- favoriser le rapprochement entre les peuples et la découverte d'autres cultures.
- promouvoir l'idéal européen et permettre une meilleure identification avec l'Union européenne.
- mettre en valeur l'agglomération tourangelle avec ses compétences et savoir-faire et renforcer son attractivité et son rayonnement sur la scène internationale.

Tours, une vocation européenne et internationale

### **La diplomatie des villes**

Tours est présente dans plusieurs réseaux européens (AVEC / EUROCITIES) et internationaux (Cités Unies France/ France urbaine/Comité France Chine) et cultive des relations privilégiées avec ses villes jumelles et partenaires.

### **Les réseaux**

Tours étend son rayonnement sur la scène internationale en participant activement aux grands réseaux européens et internationaux. Par ce biais, elle développe notamment les échanges d'expériences et des bonnes pratiques avec d'autres villes françaises ou étrangères et bénéficie ainsi d'une visibilité internationale renforcée.

En septembre 2017, Tours ville membre-fondateur du réseau Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture (A.V.E.C) célèbre les 20 ans à Tours de cette association ([www.avecnet.net](http://www.avecnet.net)), en présence des représentants des différentes villes européennes et des institutions partenaires.

### **La coopération**

En 2017, la Ville de Tours relance et redéfinit le plan d'actions et de priorités de coopération avec la la Ville de Marrakech au Maroc (partenariat signé en 2003). Des projets d'échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques se mettent en place entre les services municipaux. Une coopération Tours-Marrakech qui a pour objectif d'associer les établissements municipaux, la société civile et les habitants de part et d'autre.

Une journée « la guinguette aux couleurs de Marrakech et du Maroc » est programmée en septembre à *Tours sur Loire*.

### **Les jumelages et les partenariats de villes**

2017 c'est l'*Année américaine* à Tours, dans le cadre du centenaire de la présence des soldats américains sur le sol tourangeau venus s'engager auprès des poilus dans le premier conflit mondial 14-18.

En mai 2017, dans le cadre du jumelage Tours et Minneapolis, Minneapolis et le Minnesota sont les invités d'honneur de la Foire de Tours. En outre, une exposition d'affiches sur l'effort de guerre est organisée au Château de Tours en collaboration avec le Weisman Art Museum de Minneapolis. Bien d'autres animations *Année américaine* sont proposées tout au long de l'année, dont « la guinguette aux couleurs des USA » en juillet.

2017 donne lieu à deux célébrations de jumelage : le 55<sup>e</sup> anniversaire Tours-Mülheim an der Ruhr (Allemagne) et le 35<sup>e</sup> anniversaire Tours-Luoyang (1982 -Chine) avec l'inauguration du « jardin à la française » de Tours à Luoyang, une création des services de la direction des parcs et jardins.

***Projet EFES - European Food Education Season***

La Ville de Tours, l'université François-Rabelais (LÉA et Pôle Alimentation), l'IEHCA et le CFA de la Ville de Tours, sont engagés dans une opération partenariale de sensibilisation et d'éducation au goût, associant l'Université de Toruń (Pologne) et l'école d'hôtellerie de Braşov (en Roumanie).

Ce projet d'une durée de trois ans (2016-2018), porte une véritable ambition, celle de la préservation et la valorisation du patrimoine culinaire et culturel - vecteur de valeurs européennes à partager - en écho à celles de *Tours, Cité Internationale de la Gastronomie en Val de Loire*.

En avril 2017 à Toruń, une semaine d'actions et d'animations réunit les différents acteurs de ce projet sur le thème « des poissons d'eau douce », avec en sus la présentation d'innovations pédagogiques, susceptibles d'être ensuite disséminées en Europe.

**SECTEUR LOGEMENT, ACTION SOCIALE, CENTRES SOCIAUX**

BP 2017	Montants (€)
Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus	
Dépenses - opérations du PE	312 063,00
%/total du PE	1,79%
Recettes - subventions	0,00
%/secteur du PE	0,00%

**Politique municipale d'Action Sociale**

Politique de soutien aux partenaires associatifs qui contribuent au maintien du lien social et aux personnes en difficulté.

En 2016 la Ville a soutenu, en travaillant avec elles et en les subventionnant par une convention annuelle, 3 importantes associations gestionnaires de structures d'accueil et d'hébergement: Foyer Albert Thomas, Emergence et l'Entraide Ouvrière.

Elle subventionne par ailleurs une cinquantaine d'associations solidaires et d'entraide implantées localement.

Le budget global en 2017 s'élève à 319 000 €.

La Ville soutient également son CCAS, subventionné à hauteur de 5 011 500 €.

La Ville accompagne les demandeurs de logement social avec son service logement, qui est aujourd'hui partenaire de 12 bailleurs sociaux implantés sur le territoire de la ville et dispose par convention d'un contingent de logements réservés « Mairie » d'environ 7600 logements. En 2016, 11200 personnes ont été accueillies au guichet du service, 3048 autorisations de visite ont été délivrées qui ont donné lieu au relogement de 818 demandeurs auprès des différents bailleurs.

**Construction du Plan Local de L'Habitat 3.**

Budget d'investissement : en 2017 : 242 000 euros pour des travaux :

- Au centre d'hébergement Albert-Thomas,

-Ainsi que la participation au financement sur plusieurs années de la transformation par Tours Habitat de l'ancien foyer-logement Schweitzer en résidence moderne adaptée aux seniors, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et dotée de systèmes domotiques, pour la gestion de l'éclairage et des volets roulants notamment, destinés à faciliter la vie des résidents.

Enfin au niveau des études menées dans le cadre de l'ANRU :

- Etude de définition du projet de renouvellement urbain du quartier Gare/Sanitas la ville

- Etude préalable (relative à la requalification et à la restructuration du quartier en lien avec le projet des casernes) site Maryse Bastié.

- Etude préalable site de la Rotonde

Budget d'investissement prévu à hauteur de 215 500 euros.

**Politique Municipale Patronages et Equipements Socio-Culturels (Centres Sociaux et Equipements de Vie Sociale)**

La ville en partenariat avec la CAFIL conventionne 3 centres sociaux Courteline, Pluriel(e)s, Léo Lagrange Nord et un équipement de vie sociale : VERC. Un quatrième centre social l'a été en 2016 : Maryse Bastié. Ce sont des lieux de proximité animés par des professionnels et des bénévoles. L'objectif général de ces équipements est de rompre l'isolement des habitants, renforcer les solidarités entre personnes en les intégrant dans des projets collectifs ou en favorisant les prises d'initiative.

La Ville contribue à la mise en œuvre du projet de ces structures par le biais d'une subvention directe et la mise à disposition de locaux. Ce soutien fait l'objet de conventions d'objectifs pluriannuelles.

Depuis le non-renouvellement de la convention d'objectifs du centre social de Tours Sud, des actions menées en régie directe ou par différents opérateurs associatifs sont financées. Deux diagnostics territoriaux ont été cofinancés avec la CAF sur Rochepinard et sur les Fontaines, dans la perspective de la création de nouvelles structures d'animation de la Vie Sociale sur ces territoires.

Une mission de préfiguration est en cours sur Rochepinard afin de créer un Espace de Vie Sociale qui devrait voir le jour en 2017. A l'issue du diagnostic sur les Fontaines une nouvelle mission de préfiguration est lancée sur le quartier des Fontaines en 2017.

Budget 2017 : 745 000 euros

Une enveloppe spécifique de 31 960 euros est par ailleurs mise en place afin d'accompagner les patronages, les Comités de quartiers et d'autres associations à caractère socio-culturel.

Budget d'investissement 2017 : pour des travaux 30 000 euros (salle Bejart 2ème tranche Courteline) et pour des équipements divers 10 000 euros.

**SECTEUR SPORTS, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES**

BP 2017	Montants (€)
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>1 636 000,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>9,36%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>245 000,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>14,98%</b>

Le sport occupe une place prépondérante dans la cité. En proposant des actions aux familles et en soutenant le mouvement sportif, la Ville est le 1<sup>er</sup> acteur de promotion du sport sur son territoire. Les objectifs à poursuivre visent la construction d'une organisation sportive plaçant les clubs au cœur du dispositif de développement.

**L'accès au sport pour tous, en favorisant l'éducation sportive des plus jeunes**

Dans ce cadre, la Ville a rencontré les acteurs du mouvement sportif local pour le lancement d'opérations au cœur de tous les quartiers de la Ville pour :

- Eduquer les plus jeunes aux activités sportives,
- Faire découvrir le sport à tous les jeunes tourangeaux en adhérant à CitéClub,
- S'initier aux jeux et pratiques sportives avec « les mercredis du sport »,
- Compléter l'offre des stages "sport et vacances" avec les associations,
- améliorer les démarches d'inscription aux activités sportives municipales.

**Le parcours de loisir sportif, un excellent moyen de se préserver en bonne santé**

La municipalité est attachée au concept de parcours de loisir sportif pour une bonne hygiène tout au long de sa vie en considérant trois étapes successives : l'apprentissage des bonnes pratiques, sous le mode de l'éducation sportive, puis la pratique régulière, nécessaire à l'entretien de sa forme, avant l'accompagnement aux soins pour les personnes touchées par la maladie, le handicap, ou en quête de préserver leur autonomie. L'offre évolue pour :

- Offrir un programme d'animations *CitéClub* soutenu,
- Choisir ses loisirs aquatiques au gré de son temps libre, avec des formules d'abonnement,
- Pratiquer du sport pour se sentir mieux et se soigner dans le cadre des parcours de santé.

**Le partage des équipements sportifs et des comportements plus éco-responsables**

Pour répondre aux besoins des usagers des installations sportives, la gestion des équipements évolue pour :

- Optimiser leur gestion (1,23 M d'entrées par an hors manifestations sportives),
- Expérimenter le dispositif des clubs résidents avec 19 associations dans un premier temps,
- Encourager les pratiques éco-responsables des associations.

**L'accueil de compétitions et manifestations pour le rayonnement de la Ville**

La municipalité assure la promotion des manifestations et organise son soutien en qualité de partenaire auprès des clubs. Son concours vise à :

- Soutenir les grandes équipes en qualité de premier partenaire institutionnel,
- Maintenir les aides de fonctionnement et à l'organisation des manifestations sportives,

- Développer le haut niveau sportif, support de développement de la formation à Tours, et ressource pour la sélection des sportifs au sein des grands clubs de la Métropole comme du Département.
- Promouvoir le sport en organisant Sport'Ouvertes et la Soirée des bénévoles le 10 septembre 2017
- Exiger l'éco-responsabilité des grandes manifestations sportives.

#### **Des objectifs pour flécher la répartition des subventions**

- Contribuer à la pérennité des activités sportives des clubs avec un budget maintenu de subventions,
- Animer la ville avec les associations sportives avec une meilleure lisibilité sur le territoire,
- Expérimenter les appels à projets pour participer à l'animation dans tous les quartiers,
- Faire respecter les échéances concernant les dépôts des dossiers.

#### **Des investissements pour sécuriser et moderniser le parc d'équipements sportifs**

La municipalité mesure l'importance et l'état du patrimoine sportif en programmant des opérations en 2017:

- **Patinoire** : désamiantage des gradins, amélioration du confort et aménagement d'un espace handicapé,
- **La Rotonde** : aménagement des espaces pour les clubs de boxe, musculation et roller hockey,
- **Salle Grenon** : réfection du sol sportif,
- **Stade Tonnellé** : réinstallation de l'haltérophilie,
- **Lac de la Peupleraie** : consultation pour l'installation d'un télési nautique,
- **Ile Aucard** : étude d'implantation pour un projet de skate-parc, porté par le Conseil Municipal des jeunes,
- **Salle polyvalente des Tourettes** : étude préalable à travaux de requalification,
- **Stade de la Vallée du Cher et Centre Municipal des Sports** : poursuite des travaux de sécurité,
- **Programmes** de grosses réparations et d'acquisition des matériels.

**SECTEUR CIMETIERES, MEMOIRE HISTORIQUE, ANCIENS COMBATTANTS**

<b>BP 2017</b>	<b>Montants (€)</b>
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>126 000,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>0,72%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>25 000,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>19,84%</b>

**Les Cimetières**

Au cours de l'année 2017, le service des cimetières va poursuivre les reprises de concessions échues en vue de garantir une gestion adaptée des emplacements dans les sites. En effet, la mise en œuvre d'un nouveau logiciel acquis en 2016, permet aujourd'hui, des états des lieux des différents sites et un suivi des échéances des reprises à effectuer.

A Tours Sud, les travaux d'aménagement au niveau de l'entrée et du parking du site vont également être poursuivis pour faciliter les accès et améliorer l'accueil des usagers.

Enfin, à Tours Nord, dans le cimetière La Salle, le programme d'engazonnement va contribuer à faire évoluer l'actuel aspect minéral des espaces.

**SECTEUR SANTE, HYGIENE, PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES**

<b>BP 2017</b>	<b>Montants (€)</b>
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>73 000,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>0,42%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>0,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>0,00%</b>

**Handicap**

En 2016 réalisation de 257 diagnostics accessibilité pour 86 763 euros et réalisation de travaux de mise en accessibilité sur bâtiments de la ville pour un coût de 90 000 euros.

En fin d'année 2017 sera adressé au préfet l'Agenda d'Accessibilité Programmée des bâtiments municipaux lequel constitue l'engagement de la ville de Tours de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles de mise en accessibilité.

Plan d'Aménagement des Voiries et Espaces Publics Accessibilité Handicapés : Diagnostic et travaux budget inscrit pour 2017 : 70 000 euros.

Réunions de concertation avec les associations pour déterminer les itinéraires à rendre accessibles en priorité. Soutien en 2016 à une vingtaine d'associations inscription au BP 2017 : 31 180 €

**Actions "Au Tours du handicap":**

Comme en 2016 organisation d'un événement (job dating) autour de l'emploi des personnes porteuses de handicap avec plusieurs partenaires associatifs. Quatre journées d'actions au handicap moteur animées par l'APF en direction des élèves de CM1 et CM2.

Reconduction de l'action menée en 2015 organisation d'un "repas à l'aveugle" dans les restaurants scolaires publics et privés ainsi qu'au CFA.

Remise d'une télécommande aux personnes malvoyantes leur permettant de s'orienter à l'approche des carrefours équipés du système "feux piétons sonores". (stock 2017 : une dizaine).

**Seniors**

- Mise à jour du Guide des Seniors édité en 2015 et actualisation de la version en PDF consultable sur le site internet de la ville

- Seniors habitat conseil : conseil et appui aux locataires vieillissants résidant dans le parc public privé pour la réalisation des travaux d'adaptation de leur logement.

- Fichier des personnes âgées et vulnérables : permet d'entrer en contact, en cas de déclenchement du plan canicule, avec les administrés qui se sont signalés. En 2016 le plan a été déclenché pendant 4 jours : appel des personnes inscrites en lien avec le CCAS.

- En 2016 organisation d'un café citoyen sur le bien vieillir ensemble avec le groupe seniors du CVL Est et projet en réflexion pour réaliser en 2017 un forum seniors.

**Santé**

Développement d'une politique municipale et partenariale de santé en matière de prévention et de promotion de la santé

Subventions santé : 31 180 €

Soutien des associations mettant en place des actions de promotion et de prévention de la santé sur le territoire et des associations d'accompagnement de patients, souvent en difficulté sociale du fait de la maladie.



Développement de la prévention par la diffusion des manifestations de prévention et promotion de la santé auprès des usagers, via le site internet de la Ville et affichage dans nos ERP. Projet de newsletter santé en 2017.

Mise à jour des rubriques santé du guide seniors et du guide des parents.

Information des usagers des acteurs santé du Territoire : pages santé du nouveau site internet.

Conduite de projets en santé :

Poursuite du cycle de conférences de prévention «les jeudis de la santé » à l'Hôtel de ville, en partenariat avec le CHRU et l'Université Rabelais pour l'année 2017-2018. En 2015-2016, environ 2000 personnes ont participé aux Jeudis de la Santé.

Soutien méthodologique au montage de projets associatifs en direction du grand public.

Partenariat autour de manifestations santé communes avec l'Etat, d'autres collectivités locales et des associations : Sport'ouvertes, Mon sang pour les autres et partenariat pour les collectes de sang classiques, Semaines d'informations pour la santé mentale, journée d'information sur l'obésité, Forum VIH, Octobre rose, participation à l'élaboration d'un conseil local de santé mentale.

Réunions de concertation avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire sur les problématiques santé : en 2016 : coordination des soins des publics précaires, soins à domicile et gestion des urgences lors des grandes manifestations.

Financement des steribox par remboursement au syndicat des pharmaciens : 4000 € dans le cadre de la gestion du récupérateur de seringues, outil de réduction des risques.

**SECTEUR POLITIQUE DE LA VILLE ET LA REUSSITE DES QUARTIERS**

<b>BP 2017</b>	<b>Montants (€)</b>
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>305 500,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>1,75%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>120 800,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>39,54%</b>

**Politique de la Ville**

Dans le cadre du contrat de ville signé pour la période 2015-2020, la Ville de Tours poursuit son soutien aux actions en direction des 7 quartiers prioritaires de Tours (Sanitas, Europe, Maryse Bastié, Rives du Cher, Fontaines, Rochepinard et Bords de Loire).

En complémentarité des actions soutenues par la communauté urbaine, la Ville de Tours va soutenir les actions qui répondent le mieux aux priorités définies en matière de cohésion sociale, de cadre de vie et de renouvellement urbain, de développement de l'activité économique et d'emploi, de citoyenneté, de lutte contre les discriminations, d'égalité femmes-hommes et en direction de la jeunesse.

Le budget dédié s'élève à 240 000€ et 100 000€ en droit commun pour le dispositif Réussite Educative.

Certaines actions sont par ailleurs portées directement par la Ville de Tours, comme *l'Atelier Santé Ville* et *L'Espace Loisirs Jeunes*.

En avril 2016, la *Maison de la Réussite* a ouvert sur le site de l'ancien collège Pasteur au Sanitas ; elle propose des réponses personnalisées en matière d'accompagnement à la scolarité, d'éducation, d'accompagnement à la parentalité, d'insertion professionnelle et de création d'entreprise notamment. La structure a été inaugurée le 1<sup>er</sup> octobre 2016, et bénéficie d'un soutien du CGET dans le cadre du Contrat de Ville.

L'équipe comprend un responsable et deux agents en Contrats Aidés (un poste adulte relais et un CAE). Le budget prévisionnel de fonctionnement pour 2017 s'élève à 12 500€

**ANRU**

Localisé dans le prolongement de la gare, en centre ville, le quartier du Sanitas a vu son accessibilité renforcée par l'arrivée du tramway.

Pourtant, et malgré les opérations de restructuration engagée, le Sanitas reste un quartier quasi exclusivement d'habitat social, relativement enclavé, au sud et à l'Est tout du moins.

A l'échelle de la ville, la municipalité a souhaité repenser son projet urbain pour répondre aux attentes des habitants en matière d'habitat, d'équipements, de services dans un souci de préservation du cadre de vie.

Le Sanitas doit s'inscrire dans ce processus de renouvellement urbain global et ambitieux :

- rendre le quartier attractif pour les ménages et activités de l'agglomération, objectif prioritaire lorsque l'on souhaite conduire une politique de diversification ;

- améliorer le cadre de vie des habitants, actuels et futurs, par le développement d'une offre en logements, mobilités, équipements et services adaptés.

Aussi, la ville a souhaité saisir l'opportunité du nouveau cadre de travail proposé par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour engager une étude de définition du projet de renouvellement urbain du quartier Gare- Sanitas.

Cette réflexion doit être conduite sur un périmètre étendu devant permettre de traiter les franges du quartier, appelées également à connaître d'importantes transformations dans les années à venir.

Elle doit permettre également de penser le quartier à horizon vingt ans, en proposant un plan-guide dans lequel le nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) s'inscrira.

L'étude d'un montant de 225 k€ sera conduite en 10 mois par le cabinet ARCHETUDE. Les conclusions sont attendues pour septembre 2017.

Elle s'accompagnera d'une réflexion sur le devenir de la rotonde et les conditions de sa restructuration éventuelle.

Par ailleurs, le quartier Maryse Bastié fera également l'objet d'une réflexion préalable sur le programme d'actions pouvant être mise en œuvre dans le cadre du NPNRU, ce quartier ayant été retenu par l'ANRU comme un quartier prioritaire d'intérêt régional.

### **La politique municipale Démocratie Participative**

#### **Les Conseils de la Vie Locale (CVL)**

Les 4 CVL poursuivent leurs activités, notamment au travers de groupes de travail, ces derniers élaborant des projets qui sont votés en réunion plénière de CVL.

En 2016, les CVL ont investi dans le projet d'ouverture du jardin Granges Collières, l'aménagement de l'île Simon, le projet d'installation de brumisateurs à Chateaubriand ou encore du mobilier urbain dans l'espace public.

Budget de 80 000€ d'investissement (20 000€ par CVL)

#### **Les équipements de quartiers**

La Direction de la cohésion sociale assure la gestion de la plate-forme de service du Centre de Vie du Sanitas, qui accueille de nombreux services et loue des salles pour des manifestations et réunions (826 locations en 2016). D'autres équipements de quartier : salle Charcot, Espace Public Numérique de Tours Nord, espace Toulouse Lautrec et deux salles à Bouzignac sont également gérées par la direction Cohésion sociale.

Afin de faire face au renouvellement de matériels, l'enveloppe investissement est de 10 000 euros.

### **La politique municipale de l'Emploi**

La politique municipale en matière d'emploi s'articule autour de quatre axes forts :

#### **- L'accompagnement des publics dans l'antenne emploi municipale "Forum Europe"**

Plus de 270 nouvelles personnes ont été accompagnées en 2016.

#### **- L'octroi de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de l'emploi sur la Ville de Tours.**

12 associations en ont bénéficié en proposant des actions permettant un retour à l'emploi des publics cibles.

Budget prévu en 2017 : 185 000€

**- L'organisation annuelle d'un forum de l'emploi et de l'alternance à l'hôtel de ville**

Depuis 2014, la Ville de Tours, en partenariat avec la Préfecture, la Mission Locale et Pôle Emploi, organise un grand forum de l'emploi et de l'alternance dans l'ensemble des salles de l'Hôtel de Ville.

En 2015, ce sont 89 exposants qui ont participé à cette journée et plus de 600 offres d'emploi qui ont été proposées aux 2 500 visiteurs accueillis.

L'édition 2016 a accueilli plus de 3 000 visiteurs autour de 100 exposants dont 60 entreprises et 900 offres d'emploi proposées.

Muriel Hermine, marraine de l'événement, a animé une conférence très suivie sur le thème des valeurs du sport, un tremplin vers l'emploi.

La particularité de cette manifestation réside dans le fait que les centres de formation et les entreprises disposent obligatoirement d'offres d'emploi ou de formation à proposer au public.

En 2017, l'événement aura lieu mercredi 31 mai à l'Hôtel de Ville de Tours.

**- La Mise en place de la clause de promotion de l'emploi dans les marchés publics**

Maintien du dispositif sur l'ensemble des marchés de travaux d'un montant minimum de 200 000€

Une réflexion et à l'étude sur la mise en place des clauses sur les marchés de prestations intellectuelles afin de diversifier les publics cibles (femmes, jeunes diplômés...).

Extension du groupement de commandes aux communes membres de Tour(s)plus qui officiellement depuis juin 2016 est pris en charge par Tour(s)plus pour le coût de l'opérateur clauses.

Depuis 2011, 31 opérations ont été concernées. Avec plus de 29 188 heures de travail réalisées sur 25 493 prévues.

127 personnes ayant signé un ou plusieurs contrats de travail dont la majorité domiciliées à Tours.

56% des candidats sont encore en emploi ou en formation qualifiante après le premier contrat.

## **SECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI**

### **La politique municipale de l'Emploi**

La politique municipale en matière d'emploi s'articule autour de quatre axes forts :

#### **- L'accompagnement des publics dans l'antenne emploi municipale "Forum Europe"**

Plus de 270 nouvelles personnes ont été accompagnées en 2016.

#### **- L'octroi de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de l'emploi sur la Ville de Tours.**

12 associations en ont bénéficié en proposant des actions permettant un retour à l'emploi des publics cibles.

Budget prévu en 2017 : 185 000€

#### **- L'organisation annuelle d'un forum de l'emploi et de l'alternance à l'hôtel de ville**

Depuis 2014, la Ville de Tours, en partenariat avec la Préfecture, la Mission Locale et Pôle Emploi, organise un grand forum de l'emploi et de l'alternance dans l'ensemble des salles de l'Hôtel de Ville.

En 2015, ce sont 89 exposants qui ont participé à cette journée et plus de 600 offres d'emploi qui ont été proposées aux 2 500 visiteurs accueillis.

L'édition 2016 a accueilli plus de 3 000 visiteurs autour de 100 exposants dont 60 entreprises et 900 offres d'emploi proposées.

Muriel Hermine, marraine de l'événement, a animé une conférence très suivie sur le thème des valeurs du sport, un tremplin vers l'emploi.

La particularité de cette manifestation réside dans le fait que les centres de formation et les entreprises disposent obligatoirement d'offres d'emploi ou de formation à proposer au public.

En 2017, l'événement aura lieu mercredi 31 mai à l'Hôtel de Ville de Tours.

#### **- La Mise en place de la clause de promotion de l'emploi dans les marchés publics**

Maintien du dispositif sur l'ensemble des marchés de travaux d'un montant minimum de 200 000€

Une réflexion est à l'étude sur la mise en place des clauses sur les marchés de prestations intellectuelles afin de diversifier les publics cibles (femmes, jeunes diplômés...).

Extension du groupement de commandes aux communes membres de Tour(s)plus qui officiellement depuis juin 2016 est pris en charge par Tour(s)plus pour le coût de l'opérateur clauses.

Depuis 2011, 31 opérations ont été concernées. Avec plus de 29 188 heures de travail réalisées sur 25 493 prévues.

127 personnes ayant signé un ou plusieurs contrats de travail dont la majorité domiciliées à Tours.

56% des candidats sont encore en emploi ou en formation qualifiante après le premier contrat.

**SECTEUR ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORT, CIRCULATION, AFFAIRES JURIDIQUES**

BP 2017	Montants (€)
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>933 000,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>5,34%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>0,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>0,00%</b>

**Circulation stationnement****INVESTISSEMENT****Horodateurs (930 000 € Tours)**

Pour la mise en place de la dépenalisation au 1<sup>er</sup> janvier 2018, il est nécessaire de poursuivre - voire achever- le déploiement de nouveaux horodateurs permettant le paiement par carte bancaire, le paiement dématérialisé par smartphone et le paiement des forfaits post stationnement.

**Pistes cyclables (70 000 € Tour(s)plus)**

Les statistiques nationales publiées récemment, donnent des informations encourageantes. La ville de Tours est en 5<sup>ème</sup> position des villes françaises pour l'usage du vélo comme mode de déplacement des actifs. Le programme d'aménagement et de développement d'itinéraires adaptés, en lien avec les projets développés par Tour(s)plus se poursuit.

**Radars automatiques (8 000 € Tour(s)plus)**

En 2016, deux radars pédagogiques ont été déployés sur Tours. Les données recueillies démontrent leur effet sur la vitesse. Les demandes sont nombreuses de la part des habitants pour continuer ce travail de prévention. En 2017, il est prévu l'achat de 3 nouveaux équipements.

**Feux tricolores (115 000 € Tour(s)plus)**

Le poste central de trafic qui gère les 254 carrefours à feux de la ville a été installé en 1999. Compte tenu des évolutions informatiques, il a atteint ses limites de fonctionnement. De la même façon plusieurs contrôleurs datent de plus de 20 ans, leur maintenance devient de plus en plus compliquée. Le service circulation a programmé le remplacement de ces matériels sur plusieurs années.

**Accessibilité (50 000 € Tour(s)plus), sécurité (30 000 € Tour(s)plus)**

Poursuite des politiques d'accessibilité (création de places PMR, mises aux normes de cheminements...) et de sécurité (aux abords des écoles, aménagement de carrefours...).

**Bornes automatiques (20 000 € Tour(s)plus)**

La borne de la rue du Change sera remplacée. Il y a une volonté politique (circulation et police) d'installer ce type d'équipements pour contrôler l'accès d'autres secteurs piétons, dans lesquels les incivilités se multiplient.

**Mobilier Urbain (14 000 € Tour(s)plus et 1 000 € Tours)**

**Jalonnement (13 000 € Tour(s)plus)**

**Equipements ateliers (10 000 € Tour(s)plus et 2000 € Tours)**

## **FONCTIONNEMENT**

### **Fête du vélo**

Le développement de la politique de développement du vélo, passe aussi par l'organisation de manifestations importantes. La fête du vélo est un rendez-vous annuel incontournable pour affirmer les choix de la municipalité dans ce domaine et en lien avec le développement du tourisme à vélo.

### **Divers**

Les frais fixes, tels que les factures d'énergie pour le fonctionnement des carrefours à feux et du matériel, les frais de fonctionnement pour les horodateurs, l'achat de matériel de signalisation pour l'entretien, vêtements de travail...sont incontournables.

Tous les autres budgets de fonctionnement ont été conformément aux consignes, revus à la baisse.

### **Affaires Juridiques**

Les affaires juridiques :

- ont participé en 2016 aux projets des différents services par l'apport de conseils,
- ont recouvré les indemnités correspondant aux sinistres tout en participant à l'optimisation des coûts des garanties d'assurances nécessaires à l'activité municipale.

L'objectif pour l'année 2017 reste d'accompagner les services y compris dans le cadre de l'année de transition pour les activités transférées, en matière de gestion des sinistres en responsabilité civile et automobile.

L'étude des conditions d'assurance des activités municipales pourra ensuite être menée pour optimiser les coûts associés. La mise en œuvre de procédures dématérialisées se poursuit pour optimiser les coûts de gestion et faciliter l'accès des informations aux services.

**SECTEUR EDUCATION, JEUNESSE, PETITE ENFANCE**

<b>BP 2017</b>	<b>Montants (€)</b>
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>2 200 000,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>12,59%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>0,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>0,00%</b>

**Petite Enfance**

L'année 2017 sera marquée par le début de la démolition et la reconstruction de la **crèche Leccia** dont l'ouverture est prévue en 2019.

L'équipe de maîtrise d'œuvre choisie par le jury affine son projet. Une autorisation de programme de 4 200 000 € a été votée et une enveloppe de 420 000 € est inscrite au BP 2017.

A partir du mois d'août prochain, l'équipe de Leccia et les enfants seront accueillis sur le site Pasteur pour deux années.

2017 sera également l'année du bilan du schéma directeur de la Petite Enfance des années 2012-2016. Ce sera l'occasion avec les équipes des structures Petite Enfance de réfléchir sur le **schéma directeur pour les années 2017 à 2021**.

Déjà, les premiers objectifs de ce nouveau schéma ont été posés. Il s'agira de mieux répondre aux besoins des familles, y compris dans la répartition géographique de l'offre, en prenant en compte les réponses apportées par les structures associatives et privées, de conforter les partenariats et d'accompagner les équipes professionnelles en fonction des nouveaux besoins.

**Education**

La Ville engage les études de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une **école primaire dans le quartier des 2 lions**, équipement public de première importance pour satisfaire les besoins de ce quartier, jusqu'alors dépourvu de ce type d'équipement.

L'école primaire (maternelle et élémentaire) comprendra 7 classes, des locaux de restauration et périscolaires ainsi qu'une salle polyvalente pouvant être ouverte sur le quartier hors temps scolaires et périscolaires.

Une autorisation de programme de 6 000 000 € a été votée et un premier crédit de 380 000 € est inscrit au BP 2017. L'équipe de maîtrise d'œuvre sera retenue prochainement. L'ouverture de l'école est prévue en septembre 2019.

Le bâtiment de la **cuisine centrale** a fêté l'année passée ses 40 années de bons et loyaux services. La ville a engagé une réflexion sur l'organisation et l'évolution de la restauration collective municipale. Le principe d'une nouvelle cuisine est acté puisque l'outil actuel ne peut être restructuré.

Une étude par un cabinet spécialisé est en cours afin de se doter d'un diagnostic et d'une étude de faisabilité pour un nouvel équipement.

La Ville assure également la **gestion de près de 80 bâtiments** (écoles et structures Petite Enfance) sur le territoire communal. Un budget conséquent est nécessaire pour l'entretien de ces établissements. En 2017, ce sont près de 800 000 € qui seront consacrés à des travaux en entreprise et un budget équivalent pour les interventions en régie.

**Programme de Réussite Educative**

Le Programme de Réussite Éducative s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement favorable et vise à accompagner spécifiquement celles et ceux présentant des signes de fragilité.



Ce dispositif concerne les enfants du Sanitas et de l'Europe, quartiers Rochepinard, Fontaines, et Rives du Cher.

La Ville apporte un soutien financier à hauteur de 100 000€ à la Caisse des Ecoles, structure porteuse du dispositif.

En 2016, il a bénéficié à 515 enfants

Quelques actions développées en 2016 et poursuivies sur 2017 sur l'ensemble des quartiers concernés :

- La mise en place de 6 clubs *Coup de Pouce CLE* et 1 club *Coup de Pouce CLEM*,
- L'organisation de 2 *semaines découverte*
- Des *ateliers* culturels et sportifs à l'année, des ateliers parents – enfants, des *stages* pendant les vacances scolaires répondant aux besoins repérés.

5 référents de parcours assurent les suivis individuels, en lien étroit avec les parents, les équipes éducatives et les partenaires socio-médicaux. Chaque enfant inscrit dans le dispositif bénéficie d'un parcours individualisé assuré par un(e) référent(e) de parcours dans les axes suivants : social, éducatif, culturel et santé. 2 animatrices complètent l'équipe pour la mise en place du programme d'actions.

### **Politique municipale Jeunesse**

Le projet jeunesse a été réactualisé pour la période de 2016 à 2018. Des actions spécifiques sont conduites en direction des jeunes mineurs qui nécessitent d'être "remobilisés" sur des projets. Une attention particulière est également portée sur l'implication des familles.

Le budget jeunesse regroupe :

- Le fonctionnement de l'Espace Loisirs Jeunes et du Point Information Jeunesse de Tours Nord : 17 641€
- La Coordination jeunesse sur la ville : 27 927€ dont 17 160€ au titre des subventions jeunesse.

Les objectifs de l'Espace Loisirs jeunes :

- développer une action de proximité sur le territoire Nord auprès des 11 - 18 ans
- favoriser la mise en place de projets concertés avec les acteurs locaux en charge de la jeunesse.
- développer l'accompagnement de projets de jeunes

L'équipe de permanents est complétée sur la période estivale par des animateurs vacataires, ce qui permet d'organiser des sorties et des séjours courts.

La coordination jeunesse participe au financement des actions jeunesse sur l'ensemble de la ville et soutient des projets portés par des jeunes à travers une enveloppe subventions. Elle concerne l'ensemble des structures d'animation jeunesse de la Ville.

### **Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**

Le premier CMJ a été installé samedi 30 janvier 2016 avec une première promotion d'élèves de 4<sup>ième</sup>. En novembre 2016, le CMJ a été complété avec les nouveaux élèves de 4<sup>ième</sup> élus dans leurs établissements. Le CMJ est désormais composé de binômes mixtes d'élèves de 4<sup>ième</sup> et de 3<sup>ième</sup>. 3 commissions de travail ont été mises en place (Sports, Animation/Culture et Mémoire de la Ville) et travaillent sur des projets divers (skate parc, portage de livres en maisons de retraites, rallye de découverte de Tours...)

**SECTEUR GESTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, ESPACE PUBLIC URBAIN, INFRASTRUCTURE URBAINE ET RESEAUX, ENERGIE**

BP 2017	Montants (€)
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>4 555 000,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>26,07%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>92 000,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>2,02%</b>

**Les bâtiments communaux**

Plusieurs enjeux ont été identifiés concernant ce secteur.

Il s'agit principalement :

- de la gestion de la problématique réglementaire  
Cela englobe :
  1. la problématique amiante et plomb,
  2. la gestion de la présence de la légionnelle,
  3. la prise en compte des réfections de réseaux d'eau potable dans les bâtiments municipaux.
  4. La qualité de l'air dans les ERP

**L'ensemble représente un investissement pour 2017 de : 915 000 €**

- du traitement de la Sécurité dans les Bâtiments Communaux  
Cela comprend :
  1. des travaux de mise en conformité,
  2. des interventions sur les installations électriques.

**L'ensemble représente un investissement pour 2017 de : 292 000 €**

- de travaux portant à la fois sur nos installations techniques (ascenseurs, portes piétonnes, paratonnerres TGBT, etc...)

**L'ensemble représente un investissement pour 2017 de : 490 000 €**

- de travaux portant sur le maintien en bon état du Patrimoine (Réfection de couverture,)

**L'ensemble représente un investissement pour 2017 de : 590 000 €**

**Espace public urbain, infrastructure urbaine et réseaux**

La compétence voirie / éclairage public / eaux pluviales étant transférée à la Communauté Urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la quasi-totalité du budget est inscrit à la CU.

**La voirie**

La place de Châteauneuf est l'opération majeure de rénovation de l'espace public pour 2017. Le budget de 1 M € est porté par Tour(s)plus, la ville participant à hauteur de 270 000 € via un fonds de concours (la région Centre Val de Loire subventionnant le projet à hauteur de 35 % sur le montant HT).

Le reste du budget transféré à la CU comprend notamment :

- L'entretien du patrimoine viaire (voirie et trottoirs pour 1,4 M €)
- La dissimulation de réseaux aériens (50 000 €)

- Le plan d'embellissement (350 000 €) permet la réalisation d'aménagement mettant en valeur l'espace public. Pour 2017, les travaux concerneront notamment l'impasse Matisse.

Les budgets de fonctionnement (transférés à la CU) permettent quant à eux à la régie voirie de procéder à l'entretien rapide des dégradations sur les espaces viaires, ainsi qu'à la réalisation de travaux d'aménagement (mise en œuvre du dallage dans le Vieux Tours ou réaménagement de la rue Losserand). Il est à noter qu'une partie des lignes « matériaux » et « locations de matériels » reste affectée au budget ville, finançant des interventions sur des espaces privés communaux, comme les parcs et jardins.

### **L'éclairage public**

L'intégralité du budget d'investissement est transférée à la CU. Il concerne notamment :

- les travaux de renouvellement du parc vieillissant d'éclairage public (450 000 €)
- l'acquisition de matériel (90 000 €)
- l'accompagnement à la dissimulation (70 000 €)

Le budget de fonctionnement (CU) comprend principalement la consommation énergétique (1,4 M€). Les coûts liés aux illuminations de fin d'année restent de compétence communale, pour un montant total de 355 000 €.

### **Les bassins et fontaines**

Dans le contexte de transfert de compétences et personnels vers la Communauté Urbaine, la gestion de ce patrimoine municipal est assurée via une mise à disposition partielle au profit de la Ville des agents de la Direction communautaire des Espaces Verts, soit l'équivalent de 3 agents techniques à temps plein ainsi qu'un volet d'heures utiles pour l'encadrement et la gestion fonctionnelle.

Les charges courantes de fonctionnement (101 690 €) sont dominées par la facture énergétique dont la hauteur sera progressivement maîtrisée via la politique de remplacement des spots par des éclairages à LED qui a été initiée.

C'est dans ce cadre qu'ont été entrepris des travaux dans un des bassins de la place Jean-Jaurès. Outre la réduction des consommations électriques par la diminution des plages journalières de fonctionnement et le remplacement des éclairages, cela permettra des jeux de couleur sans vidange du bassin. (Complément de 2 300 € pour finaliser l'opération).

La verrière de la fontaine de la gare doit faire l'objet d'une mise en sécurité pour les usagers du parking situé en sous-sol. (5 000 €).

L'équipement et le remplacement de matériel et de pompes (6 000 €) ainsi que le réaménagement et la rénovation de bassins (37 700 €) vont permettre, en parallèle du remplacement des éclairages, de parer aux nécessités d'interventions les plus urgentes sur l'ensemble du parc.

### **Le Parc Auto**

Le Parc Auto poursuit et accentue la politique de renouvellement par des véhicules propres, en consacrant près de 40% de l'investissement (d'un montant total de 205 000 €) à l'acquisition de véhicules électriques. 40 000 € sont consacrés à la modernisation de l'outillage et aux grosses réparations. Pour information, un audit concernant l'usage des véhicules de la flotte automobile est en cours.

**L'énergie**

Les enjeux de cette Direction sont de maintenir un service aux usagers des bâtiments communaux ou du service public de chauffage urbain, dans le respect du confort et en recherchant en permanence la meilleure efficacité énergétique et financière possible.

**Fonctionnement :**

*\* 5 163 786 € engagés sur 5 538 798 € de crédits mis en place, soit un budget exécuté à 93.2% (rigueur hivernale légèrement plus clémente que la moyenne et des achats d'énergie profitant de la baisse des 6 premiers mois de 2016 sur le gaz).* Malgré un mois de janvier 2017 extrêmement froid et le coût du gaz en hausse, 5 400 000 € demandés pour répondre à l'objectif de réduction des dépenses 2017.

Cela englobe :

- Les achats d'énergie (environ 80% du budget)
- Les prestations de maintenance et de réparation des équipements de génie climatique
- Divers postes, tels que la mission de contrôle de DSP du réseau de chaleur SCBC pour environ 33 000 € (en attente du remboursement par Tour(s)plus du fait du transfert de compétence)

**Investissement :**

*\* 761 610 € de réalisés sur 865 859 € de crédits mis en place (BP 2016 + reports 2015), soit un budget exécuté à 88%.* La demande budgétaire de 2017 s'élève à 688 500 €, dont 400 000 € pour payer les créances P4 du PPP de service sur les installations de génie climatique.

Les actions phares pressenties :

- Mise en œuvre d'une installation photovoltaïque de 9 kWc sur un bâtiment communal pour environ 32 000 €
- Remplacement d'installations de climatisation utilisant un fluide frigorigène interdit pour environ 100 000 €
- Travaux d'économie d'énergie dans divers sites pour environ 50 000 €
- Séparation du réseau de chaleur de la bibliothèque centrale pour environ 30 000 €, dans l'objectif de neutraliser les effets néfastes du réseau primaire sur le réseau secondaire

L'étude de mise en œuvre d'un Contrat de Performance Energétique bâtementaire s'est poursuivie toute l'année 2016. Un site ressort particulièrement de cette étude, la Mairie centrale et le bâtiment des Services techniques, pour lequel une étude de faisabilité approfondie sera menée en 2017 (10 000 €).

L'étude de faisabilité technico-économique de création d'un réseau de chaleur sur l'ouest de Tours va donner lieu en 2017 à une consultation par Tour(s)plus en vue de conclure une DSP. Il s'agit de construire une chaufferie centrale d'environ 30 MW et un réseau de chaleur d'environ 11 km, pour un investissement par un tiers privé qui pourrait avoisiner les 20 M€.

**SECTEUR ESPACE VERT - VIE ASSOCIATIVE**

BP 2017	Montants (€)
Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus	
Dépenses - opérations du PE	845 500,00
%/total du PE	4,84%
Recettes - subventions	56 389,00
%/secteur du PE	6,67%

**Espace Vert**

Le transfert vers la Communauté Urbaine des compétences de la voirie – espaces verts d'accompagnement y compris –, des espaces publics dédiés à tous modes de déplacement et de la GEMAPI engendre des incidences majeures sur les charges de fonctionnement liées à la gestion des espaces verts. Ainsi, le personnel est transféré vers la Direction communautaire des Espaces Verts et fait l'objet d'une mise à disposition à hauteur de 60 % au profit de la Ville pour la gestion des espaces conservés dans le patrimoine municipal.

La part du budget de fonctionnement conservée pour la gestion de ce patrimoine représente 556 955,50 € pour les charges courantes et 230 950 € pour les recettes. Est comprise dans ces recettes la vente à la Communauté Urbaine de plantes produites par les serres municipales de production horticole.

L'investissement sera concentré en 2017 autour de 3 principaux axes d'actions :

**1) Valorisation des jardins et équipements à destination du public**

La politique en matière de jardins familiaux et partagés sera amplifiée et se traduira par le remplacement d'abris de jardins, la mise en place d'une clôture sur le site de la rue du Chemin de fer en cours de réhabilitation ainsi que par la réalisation d'une tranche de travaux pour le renouvellement de réseaux d'eau défectueux (70 000 € + recette CRST révisé).

La mise en valeur des jardins sera poursuivie avec une nouvelle tranche de signalétique pour les collections du jardin Botanique (9 000 €), l'amélioration paysagère du jardin des Granges Collières (10 000 €), qui va prochainement ouvrir au public, l'acquisition d'animaux de collection (2 000 €) et plus largement grâce à l'acquisition de mobilier adapté (30 000 €).

Le renouvellement de jeux d'enfants dans les jardins et quartiers sera poursuivi et une contribution sera apportée à l'installation d'une aire de brumisation dans le jardin Chateaubriand (45 000 €).

**2) Valorisation participative de la biodiversité urbaine**

Après le succès remporté lors de la première année d'expérimentation de l'opération « A fleur de trottoir », la Ville va réitérer son encouragement au développement par les habitants de la végétalisation du domaine public à travers 2 campagnes saisonnières. (20 000 € + recette CRST).

**3) Valorisation économique du patrimoine et équipements utilitaires**

Un montant de 20 000 € (+ recette CRST révisé) sera consacré à la valorisation du patrimoine forestier de la Ville (1 500 hectares) dont la bonne gestion constitue une garantie pour perpétuer les recettes de bois.

La reconstruction d'un hangar au bois des Hâtes (suite à un sinistre faisant l'objet d'une recette des assurances) et la construction de modules de stockage de matériel horticole aux ateliers municipaux de la Milletière permettront une gestion plus efficiente des missions concernées. (259 500 € + recette assurance).

Les serres de production seront quant à elles, optimisées avec l'installation d'un système de gestion climatique. (16 000 €).

### **Politique municipale Vie Associative**

La politique de soutien au secteur associatif repose sur différents axes :

- L'accompagnement des initiatives en faveur du développement associatif,
- La structuration du dialogue et du partenariat avec les associations participant à l'animation de la vie locale,
- La simplification des démarches des associations dans leurs relations avec les services de la ville,
- L'optimisation des moyens de gestion favorisant une meilleure connaissance du secteur associatif local et une meilleure lisibilité du soutien de la Ville,
- La promotion de la vie associative.

Les actions mises en place au titre de ces orientations sont conduites par le **Pôle de la Vie associative** rattaché à la Direction de la Cohésion sociale en lien avec les autres services municipaux.

### **Actions poursuivies en 2017 :**

- Le guichet associatif (fonction d'accueil, d'information et d'orientation des associations)
- La gestion de la procédure d'attribution des locaux associatifs occupés à titre permanent
- Le suivi des comités de quartiers dans le cadre de la charte d'engagements réciproques

### **Actions faisant l'objet d'un développement en 2017 :**

- Le développement d'un portail des associations sur le site de la Ville
- La mise en place d'une mission d'accompagnement et de conseil des dirigeants associatifs
- Les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont comptabilisées au titre des dépenses générales de la Direction Cohésion Sociale.

**SECTEUR DOMANIAL ET AMENAGEMENT URBAIN**

<b>BP 2017</b>	<b>Montants (€)</b>
<b>Investissement hors versement de l'AC à Tour(s)plus</b>	
<b>Dépenses - opérations du PE</b>	<b>3 260 528,00</b>
<b>%/total du PE</b>	<b>18,66%</b>
<b>Recettes - subventions</b>	<b>956 400,00</b>
<b>%/secteur du PE</b>	<b>29,33%</b>

**Les Affaires Domaniales**

Le budget 2017 traduit la poursuite de la démarche de rationalisation et d'optimisation du patrimoine communal engagée depuis 2014. L'objectif pour 2017 est fixé à 3 338 000 €.

Le travail d'optimisation mené sur la réduction du nombre de biens pris en location dans le secteur privé (CCC déménagé dans ses nouveaux locaux, libération du local rue Charles Gille par la Police municipale) se traduit par un gain de plus de 130 000 €.

La démarche de rationalisation et d'optimisation sus-évoquée implique une connaissance affinée du patrimoine communal (valeur vénale, coût de fonctionnement bâtiment par bâtiment, audit occupationnel) ainsi qu'une mise en perspective de son adéquation aux besoins actuels et futurs des usagers et des services. Une étude visant à l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier Communal qui sera un outil d'aide à la décision pour les actions sur le patrimoine sera lancée en 2017.

La Caisse des Dépôts et Consignations au titre de son soutien apporté aux collectivités en matière de gestion patrimoniale participera au financement de cette étude à hauteur de 50%.

**L'Aménagement urbain**

Dans le domaine de l'aménagement, l'année 2017 voit le démarrage de deux opérations phares de la Ville :

\* **l'opération des casernes Beaumont Chauveau** dont l'emprise foncière est désormais propriété de la SET, aménageur de la Ville. Au cours de l'année seront engagés les principaux diagnostics (pollution, archéologie) ainsi qu'une première phase de démolition

\* **l'opération du haut de la rue nationale** dont le chantier de construction s'engagera au printemps 2017.

Par ailleurs, **l'opération Monconseil** se poursuit selon les nouvelles orientations urbaines et architecturales arrêtées par la Municipalité, et proposées par le nouvel urbaniste coordonnateur de la ZAC, le cabinet RVA.

Dans le **domaine de l'urbanisme**, l'année 2017 sera consacrée à la traduction réglementaire du projet d'aménagement et de développement durable débattu en conseil municipal du 16 décembre 2016.

Par ailleurs, l'examen avant dépôt de permis en atelier des avant-projets sera poursuivi. Pour mémoire ce sont plus de 70 dossiers (représentant près de 2000 logements) qui ont été examinés en 2016.